

VILLE ET  
COMMUNAUTÉ  
URBAINE  
D'ALENÇON

2015  
2020



**“Oui à ce qui nous réunit  
et nous réussit”**



# Agenda21 #2

**P04**  
**ÉDITO**  
Joaquim PUEYO,  
Député-Maire  
d'Alençon,  
Président de  
la Communauté  
Urbaine

**P05**  
**LES ENJEUX**  
Bertrand  
ROBERT,  
Adjoint au  
Maire  
d'Alençon -  
En charge de  
la transition  
écologique et  
du développe-  
ment durable

**P06**  
**AGENDA 21#2**  
Qu'est-ce que  
c'est ?

**P07**  
Comment ça  
marche ?

**P14**  
**ATTRACTIVITÉ**  
du territoire,  
animations,  
tourisme,  
développement  
économique,  
circuits  
courts et  
communication

**P15**  
**Développement,  
innovation et  
convivialité** :  
tout l'art  
de vivre sur  
notre  
territoire

**P16**  
**Aménagements  
urbains**  
  
Des animations

**P17**  
**L'offre  
touristique**

Un terreau  
fertile

**P18**  
**Les circuits  
courts  
alimentaires**

**P19**  
**Une identité  
forte pour le  
territoire**

**P08**  
**ÉNERGIE-  
CLIMAT-AIR**  
réduction des  
consommations  
énergétiques,  
production  
d'énergies re-  
nouvelables et  
préservation  
de la qualité  
de l'air

**P09**  
Mobiliser  
toutes les  
énergies pour  
réduire les  
émissions de  
gaz à effet de  
serre du  
territoire

**P10**  
**Réduire les  
consommations  
énergétiques**

Dans l'habitat

**P11**  
Dans les  
bâtiments  
publics et les  
entreprises

Dans le milieu  
agricole

**P12**  
Dans le  
transport

**P13**  
Développer les  
énergies  
renouvelables  
  
Préserver la  
qualité de  
l'air

**P20**  
**CADRE NATUREL**  
biodiversité,  
nature en  
ville, eau et  
déchets

**P21**  
**Une diversité  
de ressources  
à préserver  
pour un  
territoire où  
il fait bon  
vivre**

**P22**  
Se mobiliser  
pour la faune  
et la flore

**P23**  
Place à la  
nature en  
ville !

**P24**  
L'eau, enjeu  
de vie et de  
santé

**P25**  
Zéro déchet,  
une démarche  
riche

**P26**  
**MIEUX VIVRE  
ENSEMBLE** :  
lutte contre  
les  
inégalités,  
l'exclusion et  
la discrimina-  
tion, respect  
des diversités  
culturelles,  
parité et  
solidarité  
entre les  
générations

**P27**  
**Un territoire  
qui privilégie  
le bien-être  
de tous en  
étant attentif  
aux besoins de  
chacun**

**P28**  
Lutter contre  
la précarité  
  
Accessibilité

**P29**  
Le développe-  
ment durable  
dès le plus  
jeune âge

**P30**  
La  
construction  
de liens

**P31**  
Le développe-  
ment durable  
pour tous et  
par tous !

**P32**  
**PARTANT(E)S POUR  
L'AGENDA 21#2?**

**P34**  
**GLOSSAIRE**

**P35**  
**INFORMATIONS  
PRATIQUES**

1

2

3

4

Le changement climatique et plus largement le développement durable sont au cœur de l'actualité nationale et internationale : promulgation de la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte, adoption par l'ONU des Objectifs de Développement Durable 2015-2030 ou encore la ratification, le 22 avril dernier, par 175 pays de l'accord de Paris sur le climat issu de la COP 21\*.

Ces engagements historiques démontrent à quel point les pays ont pris la mesure de l'urgence d'agir contre le réchauffement planétaire et la crise environnementale la plus grave que la communauté internationale ait jamais eu à affronter. Ils constituent aussi chacun autant d'étapes vers une transformation, une transition écologique et socio-économique qu'il est impératif d'opérer. C'est un défi qui nous concerne tous et qui réside dans notre capacité à nous mobiliser et à nous mettre en mouvement en faveur de l'intérêt commun pour inventer une nouvelle société plus sobre, plus respectueuse.

Aux côtés des États qui fixent les règles et les objectifs nécessaires, la réalisation se traduit très concrètement dans les territoires où agissent les citoyens, les entreprises, les corps constitués et les institutions.

Depuis plusieurs années, la Ville d'Alençon est engagée aux côtés de la Communauté urbaine d'Alençon dans une politique territoriale alliant protection de l'environnement et services publics de qualité, avec une attention permanente à la cohésion sociale et le souci d'un développement équilibré du territoire à long terme. Notre stratégie de développement durable s'incarne à travers notre Agenda 21, véritable cadre opérationnel et outil d'implication de tous les acteurs du territoire et notre Plan Climat Énergie Territorial.

## « Ce qui nous réunit, nous réussit »

La qualité de cette mobilisation nous a permis d'être retenus au titre de deux appels à projets nationaux : « Territoires à Énergie Positive pour la Croissance Verte » et « Territoire Zéro déchet Zéro gaspillage ». Ces distinctions nous permettent de bénéficier d'appuis financiers conséquents pour développer encore plus d'actions et démontrent que la démarche que nous avons construite ensemble est reconnue. Il s'agit aussi d'une invitation à aller encore plus loin et franchir une nouvelle étape.

La capitalisation des bonnes pratiques, la valorisation des expériences, les propositions innovantes nous permettent d'inscrire notre territoire sur la voie de la transition énergétique de façon encore plus volontaire. Une volonté d'agir qui trouve sa traduction concrète dans la co-construction de cet Agenda 21 de seconde génération à l'horizon 2015-2020.

C'est en construisant ensemble des solutions que nous pourrons donner corps à notre projet de territoire sobre et durable qui concilie les impératifs de développement économique et de progrès social avec les enjeux énergétiques et environnementaux.

### Joaquim Pueyo

Député-Maire d'Alençon  
Président de la Communauté Urbaine



### Bertrand Robert

Adjoint au Maire d'Alençon -  
En charge de la transition écologique et du développement durable



Nous savons tous que nos modes de vie actuels ne sont pas durables, les ressources de la planète ne sont pas infinies. Face à ce défi majeur nous devons agir vite et fort. Limiter nos rejets de gaz à effet de serre à l'origine du réchauffement climatique, relocaliser l'économie afin de limiter les transports et développer l'emploi, retisser du lien social pour réduire les inégalités apparaissent comme autant d'orientations à mettre en œuvre.

La transition écologique s'avère indispensable et concerne les citoyens au quotidien : transports, énergie, qualité des logements, manières de produire et de consommer.

Des réponses efficaces s'ancrent dans la réalité des territoires qui sont en première ligne des efforts entrepris pour réduire notre empreinte carbone\*, et protéger les plus vulnérables. Collectivités, acteurs locaux et citoyens doivent inscrire leur action, dans une trajectoire plus responsable et solidaire, basée sur la coopération, l'économie circulaire et la sobriété. Nous voulons construire ensemble un territoire capable de s'adapter aux mutations à venir.

## « Continuons d'agir aujourd'hui pour demain »

Dans cette perspective, la Ville et la Communauté urbaine d'Alençon, ont adopté en novembre 2010, leur premier Agenda 21 pour la période 2010-2014. Co-construit avec les citoyens comme une feuille de route pour la mise œuvre d'un programme d'actions de développement durable, il s'articulait autour de quatre axes : réduire les rejets de gaz à effet de serre et les consommations d'énergies, renforcer l'attractivité du territoire, préserver le cadre naturel et favoriser la biodiversité et mieux vivre ensemble.

Après quatre années d'action, en septembre 2015, les acteurs du territoire ont été invités à évaluer les 109 actions engagées dont les trois quarts sont mises en œuvre, et à proposer de nouvelles actions. Plan Climat Énergie Territorial (PCET), Programme Local de Prévention des Déchets (PLPD), développement des rénovations et des constructions atteignant le niveau du label Bâtiment Basse Consommation (BBC), gestion différenciée des espaces verts, soutien aux circuits courts alimentaires, nouvelles animations en centre-ville, diagnostic énergétique d'entreprise, valorisation des mobilités douces... ont inscrit le développement durable au cœur de notre territoire.

Forts de ces avancées, de la mobilisation et de l'engagement collectifs, nous poursuivons notre action avec ce second Agenda 21 pour la période 2015-2020. Ce nouveau programme concret et opérationnel, comme le précédent, présente pour chacun des quatre axes, des projets innovants et ambitieux.

L'enjeu n'est rien de moins que d'apporter modestement mais efficacement notre contribution à la qualité de vie, pour tous, au niveau local comme mondial, aujourd'hui pour demain.



## TEP-CV

La Ville et la CUA sont lauréates de l'appel à projet national « Territoires à Énergie Positive pour la Croissance Verte » (TEP-CV). Il récompense les territoires d'excellence de la transition énergétique et écologique avec à la clé une subvention du ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer de 500 000 € pour soutenir leurs actions : achat de véhicules électriques, de systèmes automatiques pour générer des économies sur l'éclairage public, etc.

## Cit'ergie

Ce label, adaptation française du label européen EEA (European Energy Award), vise à récompenser les collectivités qui mettent en place un système de management pour structurer leur politique Énergie-Climat dans une boucle d'amélioration continue (organisation, outils internes). Avec 35 % du potentiel maximum des actions mises en œuvre, la Ville et la CUA ont pu candidater au premier niveau de reconnaissance, Cap Cit'ergie, en juin 2016.

## ZD ZG

Fin 2014, la CUA a été désignée lauréate de l'appel à projet national des territoires « zéro déchet zéro gaspillage ». Une subvention du ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer de 145 000 € sur 3 ans (2015-2018) soutient la mise en place d'un plan d'actions visant à réduire le tonnage des déchets collectés et traités en travaillant sur des pistes de prévention encore inexploitées comme par exemple, les déchets des activités économiques, l'économie circulaire\* ou la mise en place d'une tarification incitative.



## Qu'est-ce que c'est ?

### > QUELLE PLANÈTE VOULONS-NOUS LAISSER AUX GÉNÉRATIONS FUTURES ?

La Terre a des ressources limitées, réparties et partagées de façon inégale par les êtres humains dont la population augmente. Cette situation critique est aggravée par l'impact des activités humaines avec des catastrophes industrielles, l'appauvrissement progressif des sols, de la biodiversité, le changement climatique...

La prise de conscience n'est pas nouvelle. Dès le début des années 80, le concept de développement durable apparaît pour répondre aux conséquences environnementales et sociales de la mondialisation et de l'industrialisation.

**Les signes de plus en plus perceptibles de dégradation des ressources de la planète mobilisent de plus en plus d'acteurs de la société** : les associations, les gouvernements, les collectivités, les entreprises et plus largement les citoyens. Tous aspirent à « un développement qui répond au besoin du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ».

Telle est la définition du développement durable inscrite dans le rapport « **Notre avenir à tous** » de Gro Harlem Brundtland, présidente de la commission mondiale de l'environnement et du développement à l'ONU en 1987.

### > DÉFINITION DE L'AGENDA 21

Pour traduire cette préoccupation en actes, les organisations quelle que soit leur nature peuvent mettre en œuvre un **Agenda 21**. Il s'agit d'un programme d'actions à mettre en œuvre pour le 21<sup>e</sup> siècle.

Les **Agendas 21** portent des actions dans tous les domaines d'intervention des pouvoirs publics qu'il s'agisse de la santé, du logement, des transports, de l'alimentation, des déchets, de l'urbanisme, de l'action sociale, de la gestion des ressources naturelles, du développement économique, du changement climatique...

En France, plus de 1 000 collectivités se sont engagées dans un Agenda 21 depuis 1992.

L'Agenda 21 de la Ville et la CUA a été lancé en novembre 2010. Le programme d'actions a été co-construit avec la population et les acteurs économiques et sociaux du territoire. Une évaluation annuelle permet d'adapter les actions dans une démarche d'amélioration continue. Ce premier Agenda 21 a conforté la Ville et la CUA dans la pertinence d'appuyer leurs projets sur une feuille de route qui prend en compte le développement durable et d'accompagner les communes du territoire qui le souhaitent pour la mise en œuvre d'actions qui ont fait leur preuve. (source : ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer)

## Concertation autour de l'Agenda 21#2 :

# 400 participants

EN 2015

# 13 semaines d'animation



# 8 réunions publiques



# 8 forums Agenda 21

SUR LES COMMUNES VOLONTAIRES : CERISÉ, FONTENAI-LES-LOUVETS, LONRAI, MIEUXCÉ, RADON, SAINT-NICOLAS-DES-BOIS, SAINT-GERMAIN-DU-CORBÉIS ET VALFRAMBERT

DÉC. 2014

Décision des conseils municipal et communautaire d'engager un second programme

2015

Festival de la Transition Écologique 5 sept - 5 déc  
Réunions de concertation + événements

2016

Étude des 300 propositions : faisabilité technique, financière, juridique

21 MARS 2016

Vote du conseil municipal

24 MARS 2016

Vote du conseil communautaire

## Comment ça marche ?

### > FAVORISER LES ÉCHANGES ET L'ÉMERGENCE DES IDÉES

Les réunions de concertation organisées entre septembre et novembre 2015 ont permis de mobiliser plus de 400 participants. Trois types de public ont été ciblés :

- les acteurs du territoire autour de réunions thématiques (mobilité, circuits courts, énergies renouvelables, forum agents, etc.) - **8 réunions soit 96 personnes** ;

- les Alençonnais à travers une réunion publique et les Conseils Citoyens lors de concertations qui se sont prolongées par les Assises de la Démocratie Locale - **8 réunions soit 240 participants** ;

- les habitants de la CUA grâce aux forums Agenda 21 menées dans les communes volontaires du territoire : Cerisé, Fontenai-les-Louvets, Lonrai, Mieuxcé, Radon, Saint-Nicolas-des-Bois, Saint-Germain-du-Corbéis et Valframbert - **8 réunions soit 60 participants**.

### > DÉGAGER UN PROGRAMME AMBITIEUX, COHÉRENT ET RÉALISTE

Près de 300 propositions d'actions ont émergé de ces ateliers. Elles ont été compilées et classées en fonction des 4 axes qui structurent l'Agenda 21 pour être étudiées par les services compétents et les élus identifiées comme récurrentes. Ont été également intégrées les restitutions des tables rondes de la Politique de la

Ville ainsi que des Assises de la Culture.

**Le nouvel Agenda 21#2 s'articule autour des actions :**

- qui répondent aux enjeux et aux 3 piliers du développement durable ;

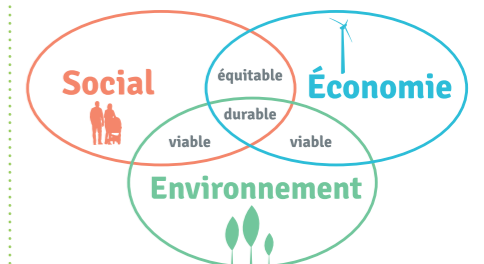
- pour lesquelles la ou les collectivités innovent et se montrent exemplaires dans leur fonctionnement ;

- initiées dans le cadre du premier Agenda 21 et qui nécessitent d'être poursuivies, renforcées et pérennisées ;

- pour lesquelles il est important de communiquer.

Les actions déjà intégrées à des cadres réglementaires et hors des compétences de la Ville et de la CUA ont quant à elles été supprimées.

Chaque axe a été décliné sous forme d'objectifs auxquels correspondent un ou plusieurs indicateurs quantitatifs ou qualitatifs. Le lancement des actions s'échelonne de 2016 à 2020 et s'accompagne de moyens financiers et/ou méthodologiques (TEP-CV, ZD-ZG, contrat de Ville, etc.).



# Agenda 21 #2

L'Agenda 21#2 se compose de 4 axes et 21 objectifs :

### > AXE 1- Plan Climat Énergie Air Territoire : réduire les rejets de gaz à effet de serre\* et les consommations d'énergie

-réduire les consommations énergétiques pour l'habitat

-réduire les consommations énergétiques pour le tertiaire

-réduire les consommations énergétiques pour l'agriculture

-réduire les consommations énergétiques et les rejets de gaz à effet de serre pour le transport

-développer les énergies renouvelables sur le territoire

-préserver la qualité de l'air.

### > AXE 2- Renforcer l'attractivité du territoire

-maintenir/augmenter le nombre d'habitants en centre-ville

-augmenter le nombre d'animations en centre-ville

-augmenter le flux de visiteurs et de touristes

-soutenir l'activité des entreprises locales et leur donner de la visibilité

-augmenter le chiffre d'affaires réalisé par la vente en circuit court et le nombre d'emplois

-renforcer la visibilité et l'attractivité du territoire.

### > AXE 3- Préserver le cadre naturel et favoriser la biodiversité

-lutter contre la perte de biodiversité sur le territoire

-favoriser l'extension de la nature en ville

-protéger la ressource en eau

-aller vers un territoire zéro déchet zéro gaspillage

### > AXE 4- Mieux vivre ensemble

-lutter contre la précarité

-lutter contre les discriminations et les inégalités sur le territoire

-promouvoir l'éco-citoyenneté

-encourager les solidarités et les échanges

-favoriser la démocratie participative et le dialogue environnemental

## ÉNERGIE

CLIMAT

1

réduction des consommations énergétiques, production d'énergies renouvelables et préservation de la qualité de l'air

AIR



## Mobiliser toutes les énergies pour réduire les émissions de gaz à effet de serre du territoire

La première action de l'Agenda 21 précédent était la réalisation du diagnostic « effet de serre » du territoire. Mission accomplie dès 2013 avec la réalisation du bilan carbone®\* du patrimoine et des services de la Ville et la Communauté urbaine d'Alençon (CUA). Il a permis d'initier une démarche de réduction des émissions de gaz à effet de serre qui s'inscrit dans le **Plan Climat Énergie Territorial (PCET\*)** lancé par la Ville et la CUA dès 2014. Parmi les actions définies, la **transition énergétique** se traduit sur le territoire de la CUA par des objectifs ambitieux avec une réduction de 7 % entre 2009 et 2020 de la consommation d'énergie, l'intégration de 26 % d'énergies renouvelables d'ici 2020 et la division par quatre des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050. Cette politique volontariste a été saluée dans le cadre de l'appel à projet « **Territoires à Énergie Positive pour la Croissance Verte** » dont la CUA a été lauréate en 2015 avec une dotation de l'État de 500 000 €. La CUA est également reconnue « **Territoire en transition énergétique** » par l'ADEME et la Région Normandie.

Pour aller plus loin, la Ville et la CUA se sont lancées dans une démarche de **labellisation Cit'ergie** qui préconise la mise en place d'une organisation et d'outils pour structurer la politique énergie de la collectivité en appliquant le principe d'amélioration continue. Habitat, bâtiment, transport, approvisionnement énergétique, équipements sobres en énergie, développement des énergies renouvelables, circuits courts... La plupart des axes de réduction à long terme des émissions carbone impliquent de repenser l'aménagement du territoire. Cela s'inscrit dans l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme communautaire (PLU\*) qui associe comme l'Agenda 21, les habitants et les acteurs locaux. Il s'appuie sur un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD\*) qui dessine les orientations futures du territoire : préserver les espaces naturels et agricoles, assurer un développement économique équilibré, conforter l'attractivité de la ville-centre, protéger la nature en ville, développer des logements plus diversifiés et valoriser l'accessibilité du territoire.



**Karine BOSSER,**  
coordinatrice du pôle Territoires  
Agence de l'Environnement et de la  
Maîtrise de l'Énergie (ADEME)

**> Quel partenariat entretient la Ville et la CUA avec l'ADEME Normandie ?**

Nous collaborons de longue date sur des projets innovants. Ce territoire aime aller de l'avant et expérimenter de nouvelles démarches en se portant candidat pour des appels à projet ou encore avec le Contrat d'Objectif Territorial Énergie Climat... Le fait que cela s'articule dans un Agenda 21 ajoute une dimension supplémentaire à ces expérimentations. L'ADEME peut s'appuyer sur les résultats obtenus par la CUA comme exemple pour d'autres collectivités.

**> Un exemple d'action particulièrement significatif ?**

La création d'une plateforme de la rénovation énergétique de l'habitat permettra d'accompagner de A à Z un particulier dans son projet avec une visite du logement à rénover, des préconisations sur les travaux à réaliser, les démarches pour trouver des professionnels qualifiés et le montage des dossiers pour les aides financières disponibles.

**> En quoi la Ville et la CUA sont-elles exemplaires ?**

Sur l'ensemble des projets menés, les collectivités s'interrogent sur leurs

Interview

propres pratiques en interne. Par exemple dans le cadre de la double labellisation Citergie, a été créée une cellule interservice sur l'énergie. Alençon fait aussi partie des villes engagées à l'échelle régionale dans un projet pilote en France de démarche collective de schéma directeur immobilier. L'objectif est de réaliser un inventaire du patrimoine immobilier public pour diagnostiquer quel devenir lui donner (rénovation ou cession) en fonction de différents critères comme la performance énergétique, la présence d'amiante, l'accessibilité ou le taux d'occupation.

**> Quelles sont selon vous les clés de réussite de tous ces projets ?**

Dans tous les projets menés, la Ville et la CUA associent systématiquement le public en organisant une large concertation et en déployant une information soutenue. La réussite vient probablement aussi d'un travail en binôme élu/référent technique sur chaque projet. La dynamique fonctionne quand les élus sont très convaincus, qu'ils impulsent les actions, qu'ils écoutent la population et sont innovants.

# 888 logements rénovés

ENTRE 2011 ET 2016 SUR COURTEILLE ET PERSEIGNE DANS LE CADRE DE LA RÉNOVATION URBAINE (ANRU)

# 1 558 demandes

DE PARTICULIERS SOUHAITANT RÉCUPÉRER L'IMAGE INFRAROUGE DE LEUR TOITURE

# 2 balades thermiques

durant l'hiver 2012-2013

# 24 familles

PARTICIPANTES AU DÉFI « FAMILLES À ÉNERGIE POSITIVE » ÉCONOMIE POUR UNE FACTURE D'ÉNERGIE DE 200 EUROS EN MOYENNE, ÉQUIVALENT À 59 000 kWh AU TOTAL, SOIT 9 TONNES DE CO<sub>2</sub> EN MOINS

# Réduire les consommations énergétiques

## DANS L'HABITAT

### > S'INFORMER

La thermographie aérienne du territoire réalisée en février 2012 sur 5 communes (Alençon, Cerisé, Saint-Germain-du-Corbéis, Damigny et Condé-sur-Sarthe) permet d'évaluer les besoins d'isolation de sa toiture.

Les photographies des toitures sont disponibles auprès de l'Espace Info Énergie (EIE) qui fournit tous les conseils utiles pour réduire sa consommation d'énergie. Des balades thermiques ont également été organisées par la CUA et l'EIE de l'Orne, le soir à l'aide d'une caméra thermique.



### > SE FAIRE ACCOMPAGNER

Pour faciliter l'accès des habitants à l'ensemble des solutions techniques et financières qui s'offrent à eux pour faire des économies d'énergie, la Ville et la CUA ont expérimenté un accueil des particuliers en faveur de la rénovation énergétique de l'habitat d'avril à décembre 2012.

Inauguré, en septembre 2012, l'espace Urbanisme et Développement durable sera remplacé par la création d'une plateforme pour accompagner la rénovation de logements.

### > SE METTRE AU DÉFI

Le premier défi « Familles à énergie positive » a eu lieu du 1<sup>er</sup> décembre 2013 au 30 avril 2014. L'opération a pour but d'aider les familles à réduire leur consommation d'énergie d'au moins 8 %. Chaque foyer participant a adopté des gestes simples comme éteindre les appareils en veille, choisir un éclairage adapté, nettoyer l'arrière du réfrigérateur, cuire les aliments avec un couvercle, etc.



### > S'ÉQUIPER

Pour favoriser les économies d'énergie, des kits « Éco-gestes » sont distribués aux habitants de la CUA.



# 14 diagnostics énergétiques

DÉJÀ RÉALISÉS SUR DES BÂTIMENTS PUBLICS (4) ET SUR DES ENTREPRISES DE LA CUA (10). GÉNÉRALISATION DES RÉNOVATIONS/CONSTRUCTIONS BÂTIMENTS BASSE CONSOMMATION (BBC\*) DE BÂTIMENTS PUBLICS: PARC D'EXPOSITION ANOVA, ÉCOLE DU POINT DU JOUR, MAISON DE LA VIE ASSOCIATIVE...



# 72% de l'éclairage public de la CUA

SERA REMPLACÉ PAR DES LED, PLUS ÉCONOMES EN ÉNERGIE, D'ICI 2018



## DANS LES BÂTIMENTS PUBLICS ET LES ENTREPRISES

### > FAIRE UN DIAGNOSTIC ÉNERGÉTIQUE

Il complète la thermographie aérienne pour déterminer les actions d'isolation et/ou de changement de mode de chauffage ou d'éclairage à réaliser ainsi que l'adoption de nouveaux comportements des usagers du bâtiment. Il va être étendu à l'ensemble des entreprises volontaires du territoire et au patrimoine bâti de la Ville et la CUA.

### > RÉNOVER THERMIQUEMENT

Toitures végétalisées, isolation par l'extérieur, double vitrage... De nombreuses solutions existent pour réduire les déperditions de chaleur des bâtiments. Des rénovations exemplaires conformes à la RT 2020\* seront mises en œuvre dès 2016 sur le territoire.

### > INSTALLER DES ÉQUIPEMENTS SOBRES EN ÉNERGIE

Éclairages économes en énergie, choix de système de chauffage à inertie, régulateurs de température, interrupteurs automatiques... sont autant de solutions pour réduire la facture énergétique.

### > ÉVALUER ET PROMOUVOIR LES PERFORMANCES ÉNERGÉTIQUES ET LES ÉCONOMIES RÉALISÉES

L'affichage des économies réalisées encourage les efforts fournis. En créant une ligne comptable « économie de flux », les collectivités connaîtront concrètement les économies réalisées. Cet indicateur leur permettra de continuer à progresser dans les démarches engagées.

## DANS LE MILIEU AGRICOLE



Le maintien et le développement des haies bocagères contribuent non seulement à la biodiversité mais aussi à l'approvisionnement d'une filière bois pour le chauffage.



## LE REMPLACEMENT DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC EN LED

Alain LENORMAND, vice-président de la CUA délégué à l'éclairage public, maire de La Ferrière-Bochard

### > QUEL EST L'INTÉRÊT D'INSTALLER DES LED POUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC ?

Les LED présentent de nombreux avantages. Tout d'abord, la réduction par deux de la consommation électrique par rapport aux lampes au sodium ou les lampes à vapeur de mercure (dites ballons fluo). Cela permet aussi de réduire le nombre d'armoires électriques nécessaires et donc le nombre de compteurs qui font l'objet d'un abonnement, le coût est également divisé par deux. Cette nouvelle technologie est composée de plusieurs points lumineux pour un même appareil ce qui assure un éclairage optimum et donc plus sécuritaire même si une source tombe en panne. Également, cela permet de varier l'intensité lumineuse, l'extinction nocturne et donc de bénéficier d'une gestion « intelligente » de l'éclairage pilotable à distance. De plus, les lampes ont une durée de vie de 15 ans contre 4 ou 5 ans pour les lampes classiques, cela représente également une économie considérable sur les coûts de maintenance.

### > EN COMBIEN DE TEMPS SERA AMORTI CET INVESTISSEMENT ?

D'ici fin 2018, les 34 communes de la CUA seront équipées. Avec les économies réalisées sur la consommation d'énergie (200 000 € par an), les armoires électriques, la maintenance, nous diviserons à minima par deux le budget actuellement dépensé sur la CUA. En 10 ans, l'ensemble des coûts sera amorti et le budget dégagé pourra être investi sur d'autres projets durables. Nous bénéficions sur ce programme d'une aide de l'ADEME dans le cadre de DéfiNergie\*.

La sobriété énergétique des activités agricoles dépend de l'aménagement du territoire qui doit limiter les déplacements des exploitants en favorisant l'homogénéité et la compacité de leur exploitation. C'est une des orientations du PLU communautaire.



## LES ACTIONS Agenda21 #2

### Réduire les consommations énergétiques pour l'habitat

#### 01

Créer une plate-forme de la rénovation énergétique de l'habitat

#### 02

Réaliser une étude sur les déperditions thermiques des bâtiments grâce à des outils de thermographie

#### 03

Distribuer aux habitants des kits « Éco-gestes »

#### 04

Mettre en place des animations de sensibilisation à destination du grand public : étude de vulnérabilité, « Le jour de la nuit », Fête de l'énergie, semaine de la mobilité, Défi « Familles à énergie positive » ...



### Réduire les consommations énergétiques et les coûts pour le tertiaire

#### 05

Remplacer au minimum 72 % de l'éclairage public en LED sur le territoire de la CUA

#### 06

Réduire les consommations des bâtiments publics (eau, énergie, etc).



#### 07

Réaliser des projets de rénovations exemplaires (RT 2020\*)

#### 08

Créer une ligne comptable « économie de flux » sur laquelle seront annexées les économies faites par les collectivités (résultats des actions de sensibilisation des agents) et permettant la mise en œuvre de nouvelles actions « DD »

### Réduire les consommations énergétiques pour l'agriculture

#### 09

Lutter contre la disparition et la concentration des surfaces agricoles (conserver des ensembles agricoles homogènes et compacts)

**126 km**  
de pistes  
CYCLABLES SUR LA CUA



**90 vélos**

EN PRÊT À LA MAISON DE LA VIE ASSOCIATIVE



**1 voiture hybride**

ET 2 UTILITAIRES ÉLECTRIQUES DANS LE PARC DE VÉHICULES DE LA VILLE



**10 vélos**

À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE DANS LE PARC DE VÉHICULES DE LA VILLE



**DANS LE TRANSPORT**

**> FACILITER L'ÉCOMOBILITÉ :** L'amélioration de l'éclairage, l'aménagement des trottoirs et des pistes cyclables sur tout le territoire encouragent la pratique de la marche à pied et du vélo.

Le service « À Vélo » créé en 2012 propose aux habitants d'Alençon de tester ce mode de déplacement grâce au prêt de vélos. Il est ouvert également aux habitants des communes adhérentes au service (Condé-sur-Sarthe et Damigny depuis le 1<sup>er</sup> avril 2016).

**Ce service réunit tous les critères du développement durable :**

- cela contribue à fluidifier la circulation en ville,
  - cela offre aux habitants à la fois une mobilité économique et une activité physique,
  - cela favorise l'économie sociale et solidaire avec le recours à une association d'insertion pour l'entretien du parc de vélos (Atelier Mob).
- Devant le succès de cette opération, l'offre est complétée par la location de vélo à assistance électrique et la création d'une Maison du Vélo est à l'étude.

**Pour éviter de se déplacer en voiture individuelle, plusieurs solutions existent :**

- le site [www.commentjyvais.fr](http://www.commentjyvais.fr), mis en place par le Conseil régional, permet de créer son itinéraire de porte à porte en mixant tous les modes de déplacement : marche, bus, train,
- l'aménagement d'un pôle multimodal à la gare d'Alençon et la création de places de parking réservées au co-voiturage pour faciliter le recours à cette pratique,

- le recours au covoiturage pour les trajets domicile - travail et les déplacements professionnels au sein des services de la Ville et de la CUA s'inscrivent dans le PDA\* qui inclut aussi l'expérimentation de nouvelles façons de travailler (télétravail, visio-conférences par exemple).

**> ENCOURAGER L'USAGE DE VÉHICULES PROPRES**

Voiture hybride, véhicules utilitaires électriques, les services de la Ville et la CUA recherchent les solutions les plus écologiques pour le renouvellement du parc de véhicules. Ainsi la flotte de bus sera entièrement remplacée d'ici 2020. La création de bornes de recharge est en projet pour les véhicules électriques des particuliers.



**Témoignage**

**ASSOCIATION À BICYCLETTE**  
Patrick GABORIT, président

*Notre association créée en 2005 a pour objectif la promotion du vélo comme mode de déplacement alternatif non polluant, non bruyant et d'un coût modique. En tant que pratiquants, nous participons aux instances consultatives des collectivités notamment pour l'aménagement des voies de circulation et l'implantation d'arceaux partout plutôt que des garages à vélo. Pour nous, il est préférable d'aménager des chaussées séparées dans la mesure du possible sur les grands axes même si cela doit prendre plus de temps pour créer des parcours sécurisés notamment pour les plus jeunes. Pour encourager la pratique et faire découvrir des circuits existants, nous organisons deux balades familiales par an à l'occasion de la fête du vélo. Le gravage bicycode avec la Fédération Française des Usagers de la Bicyclette contre le vol, le bon éclairage et le port de gilet fluo pour la sécurité font partie de nos actions de sensibilisation.*

**1 projet de chaufferie bois**

SUR LE QUARTIER DE LA CROIX-MERCIER

**100 % d'électricité**

D'ORIGINE RENOUVELABLE, FOURNIE PAR LES OPÉRATEURS OBJECTIF ATTEINT PAR LA VILLE ET LA CUA



**Bon plan**



Le programme Défi'Nergie de l'ADEME et la Région permet aux entreprises, associations, communes, habitants de bénéficier d'aides pour les actions en faveur de la transition énergétique. Ces aides sont bonifiées en raison de la reconnaissance de la CUA comme « Territoire en transition énergétique ». À titre d'exemple, la bonification pour les entreprises est de 30 % pour une petite éolienne de 25 kW



**Développer les énergies renouvelables**

**> SE DONNER LES MOYENS DE CHOISIR SON ÉNERGIE**

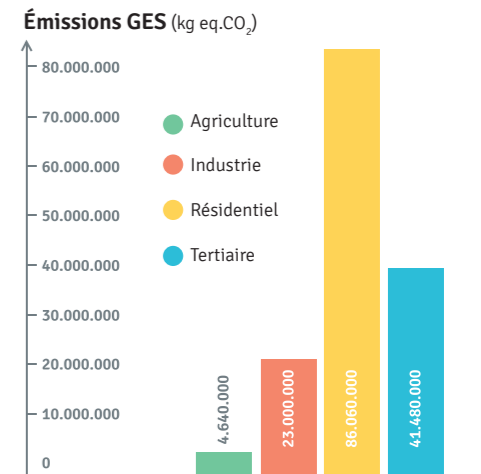
Le territoire veut donner à chacun les moyens d'investir son épargne dans des projets collectifs de développement des énergies renouvelables. La part des énergies renouvelables doit progresser dans les consommations du territoire. De nombreuses possibilités existent : l'installation de panneaux solaires sur des bâtiments publics, agricoles ou d'entreprises, la création de réseaux de chaleur tel que celui du quartier de la Croix-Mercier ou encore la production de biogaz issu de la méthanisation des boues de station d'épuration et de graisses industrielles pour la flotte de bus.

Le choix de son opérateur pour la fourniture d'électricité permet d'opter pour le 100 % d'électricité d'origine renouvelable. C'est l'objectif atteint par la Ville et la CUA pour l'ensemble des équipements et bâtiments publics qu'elles gèrent. Tous les opérateurs et les communes du territoire qui le souhaitent peuvent bénéficier d'un accompagnement pour passer au renouvelable.

**Préserver la qualité de l'air**

Si le changement climatique nécessite une transition énergétique urgente, la qualité de l'air peut présenter des risques à plus court terme encore, sur la santé des plus fragiles. Une vigilance particulière doit être apportée à la qualité de l'air intérieur qui peut être dégradée par les composés chimiques dégagés par certains meubles neufs, les produits de décoration (peintures), les produits de bricolage et d'entretien. Outre le choix de produits éco-labellisés, il est essentiel d'aérer correctement les pièces. La préservation de la qualité de l'air fait partie des actions à mettre en œuvre dans le cadre du Plan Énergie Climat Air Territorial (PECAT\*). Une campagne de mesures de la qualité de l'air dans les établissements d'Alençon recevant des jeunes enfants est programmée ainsi que la sensibilisation des usagers de ces lieux. En conformité avec la réglementation, des mesures de restriction de circulation sont appliquées dans les zones présentant une qualité de l'air insatisfaisante.

**PART DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE DU TERRITOIRE PAR TYPE D'ACTIVITÉ EN 2012**



**Réduire les consommations énergétiques et gaz à effet de serre pour le transport**

**10** Renouveler le parc de véhicules pour réduire leurs impacts environnementaux

**11** Aménager des liaisons douces communales et intercommunales

**12**

Mettre en place un Plan de Déplacements Administration (PDA\*) : systématiser le covoiturage pour les déplacements professionnels, expérimenter le télétravail, développer les outils de visio-conférence, encourager le covoiturage pour les déplacements domicile-travail, etc.

**13** Renforcer l'attractivité des transports doux : animation, équipement (service « À Vélo »), aménagement, tarification, etc.



**14** Créer une Maison du Vélo (atelier réparation, lieu d'apprentissage, etc.)

**15** Créer un pôle multimodal autour de la gare SNCF

**16** Développer l'utilisation de véhicules électriques par les particuliers en installant des bornes de recharge

**Développer les énergies renouvelables sur le territoire**

**17** Accompagner les opérateurs et les communes dans la mise en place de projets d'énergies renouvelables

**18** Mettre en œuvre des réseaux de chaleur bois et développer la filière bois énergie

**19** Créer une filière d'économie circulaire : valoriser des boues de station d'épuration et graisses industrielles dans des unités de méthanisation avec injection du biogaz dans la flotte de bus urbains

**20** Installer des équipements « verts » et d'énergies renouvelables sur des bâtiments publics

**21**

Développer la part d'électricité issue des énergies renouvelables dans les consommations de la collectivité

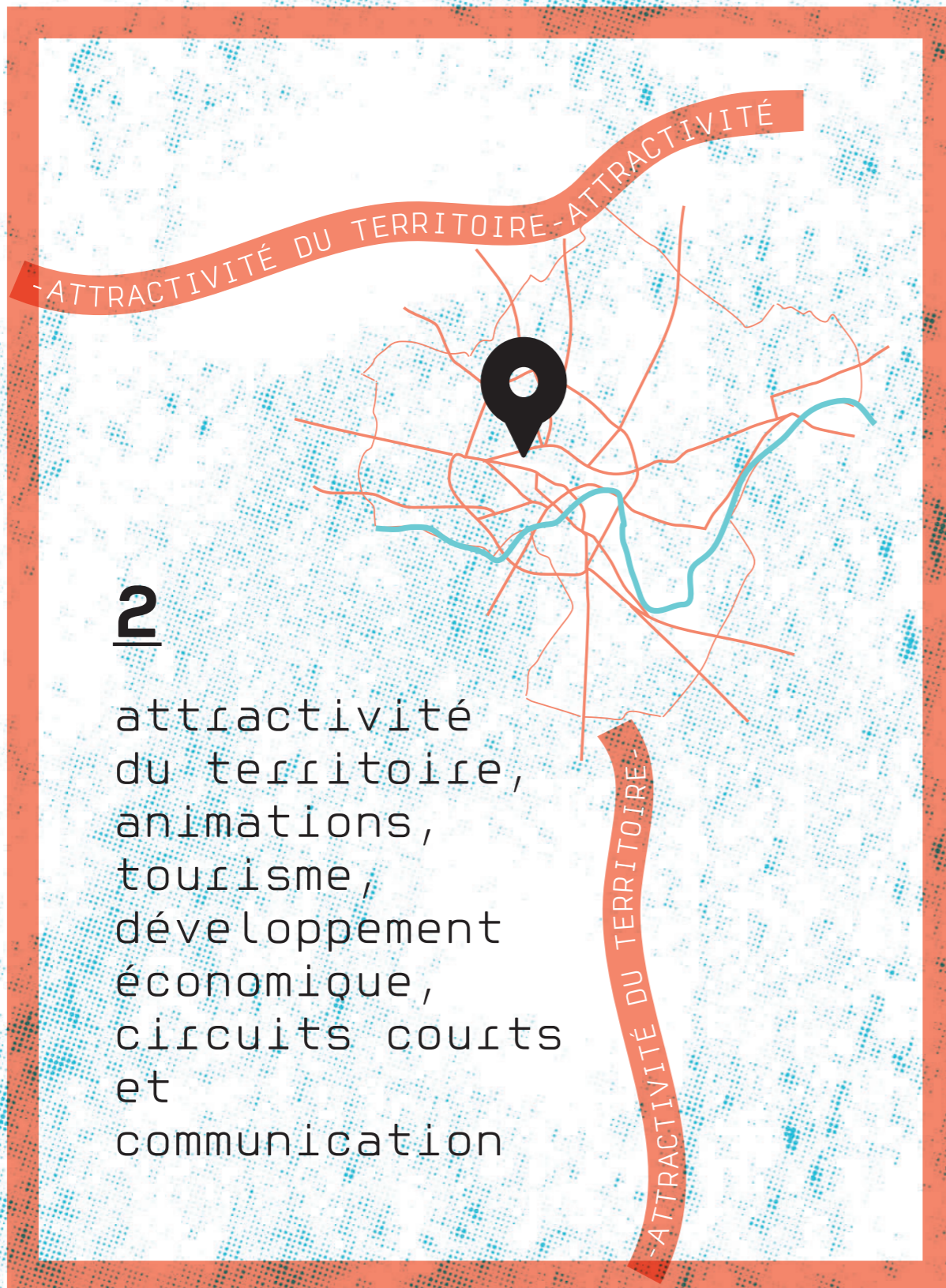
**Préserver la qualité de l'air**

**22** Mener une campagne de sensibilisation des usagers et de mesures sur la qualité de l'air dans les bâtiments accueillant des enfants

**23** Mettre en place des mesures de restriction de la circulation dans les zones affectées par la qualité de l'air



ATTRACTIVITÉ



TERRITOIRE

2

attractivité  
du territoire,  
animations,  
tourisme,  
développement  
économique,  
circuits courts  
et  
communication

TERRITOIRE



## Développement, innovation et convivialité : tout l'art de vivre sur notre territoire

**A**pprendre, travailler, se loger, se nourrir, se soigner, s'équiper, se divertir, se rencontrer... un territoire attractif doit offrir ces possibilités à tous ses habitants et à ceux qui souhaitent s'y installer ou juste le découvrir.

La CUA a tous les atouts d'une agglomération à taille humaine. Sa situation stratégique est une opportunité pour les entreprises qui souhaitent rayonner vers les grands centres urbains alentours (Le Mans, Caen, Rouen). Patrimoines historique et naturel offrent aux habitants et visiteurs de multiples occasions de promenades et de découvertes.

La préservation d'un cadre de vie de qualité est un enjeu fort pour la notoriété de la collectivité. L'Agenda 21 contribue au dynamisme du territoire au travers d'actions complémentaires : rénovation urbaine, économie innovante et responsable (circuits courts, économies d'énergie...), rayonnement de l'offre touristique et culturelle. La clé de réussite réside dans la capacité de l'ensemble des acteurs à échanger et partager pour gérer intelligemment les ressources du territoire.

Si les actions réalisées témoignent de la capacité du territoire à créer une dynamique, il est essentiel qu'elles soient reconnues. Ainsi, la CUA se positionne sur différents programmes nationaux ou européens. Elle contribue à faire connaître son engagement pour un développement durable grâce à des outils comme la plate-forme WeeAkt ou la participation à des événements nationaux (semaine du développement durable, semaine de la mobilité, etc.).



**UNE DÉMARCHE GLOBALE, DYNAMIQUE ET GAGNANTE**  
Emmanuel DARCISSAC,  
1<sup>er</sup> Adjoint au Maire d'Alençon,  
2<sup>e</sup> vice-Président de la CUA

**> QU'APPORTE LE DÉVELOPPEMENT DURABLE À L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE ?**

La démarche de développement durable irrigue l'ensemble des actions déployées sur le territoire. S'il n'est pas toujours facile de la mettre en œuvre, elle constitue un enjeu important pour notre identité et la reconnaissance de nos partenaires. C'est un défi porté par tous, un marqueur structurel fort pour lequel la collectivité a choisi de mettre des moyens.

**> COMMENT CELA SE TRADUIT ?**

Tous les secteurs sont concernés. Pour le tourisme, nous misons sur une offre de mobilité douce. Le petit train au fuel a été remplacé par une calèche tractée par des chevaux. Cinq vélos à assistance électrique sont mis à la disposition

Interview

des visiteurs à l'office de tourisme et au point d'information touristique de Saint-Céneri-le-Gérei, en plus des vélos classiques proposés par « À Vélo ». La création d'un Office du Commerce a permis la mise en réseau des commerçants du centre-ville. Le manager de ville organise des manifestations pour dynamiser la fréquentation des commerces de proximité. Pour l'aménagement urbain, la Société Publique Locale (SPL\*) met également le développement durable en avant dans les projets de rénovation en cœur de ville et dans les quartiers notamment par rapport aux économies d'énergie. Les entreprises aussi sont encouragées à faire des diagnostics énergétiques financés à 80 % par l'ADEME, la Région et la CUA. Elles peuvent également être accompagnées pour réduire leurs déchets.

**> C'EST UN PARI GAGNANT ?**

Comme beaucoup de villes moyennes, l'attractivité du territoire a besoin de rayonner en s'appuyant sur son environnement remarquable et des aménagements de qualité. Ainsi l'Agenda 21 nous permet de nous distinguer par des actions concrètes.



\* VOIR GLOSSAIRE P.34





## Quartier de la Providence, le bien nommé

Acquis en juin 2012 par la Ville d'Alençon, le site a été inauguré en janvier 2016, en même temps que la nouvelle gare d'échange de bus, tous deux reliés par une passerelle piétonne, dont l'esthétique rappelle la dentelle.

La Providence est la première étape d'une démarche globale pour renforcer l'attractivité du centre-ville en lui donnant un véritable rôle de trait d'union entre les quartiers. Ce projet confié à un architecte, a fait l'objet d'une très large concertation des habitants, commerçants et Conseils Citoyens.

## Aménagement urbain

**> CONCILIER ACCÈS AU LOGEMENT, PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE ET PRÉSERVATION DES SOLS CULTIVABLES**

Une ville dotée d'un centre dynamique est un atout qui rayonne sur tout le territoire. Ainsi rendre accessibles à tous et notamment aux jeunes, les logements de centre-ville en favorise la fréquentation et le maintien du commerce de proximité entraînant ainsi une réduction des déplacements.

La CUA a réalisé, avec le Pays d'Alençon, un 1<sup>er</sup> diagnostic pour mettre en place une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH\*) sur la ville d'Alençon. Celle-ci répond au double objectif de créer des logements adaptés à des besoins diversifiés et de rénover les bâtiments du parc privé.



En outre, la création d'un éco-quartier à la Fuie des vignes avec 196 maisons à énergie positive de 90 m<sup>2</sup> minimum offre une alternative aux familles modestes qui recherchent un logement en location ou en accession à la propriété. Un éco-quartier c'est également la possibilité de repenser l'utilisation de la voiture (proximité du centre-ville et chemins piétons) et la relation avec ses voisins (mutualisation des biens et des services).

Ce projet, programmé pour 2018, s'inscrit totalement dans une démarche de développement durable en densifiant la zone urbaine pour éviter de consommer des terres agricoles.



## Des animations

**> INCITER À SORTIR, SE RENCONTRER ET SE DIVERTIR!** Marchés des Producteurs de Pays, Folklores du monde, Salon du livre, Rendez-vous aux jardins, Alençon Plage, Fête du sport, et bien sûr le Festival de la Transition Écologique (FeTE) sont autant d'exemples d'événements qui contribuent à mobiliser petits et grands et rendent le territoire vivant en conjuguant divertissement et convivialité.

**Le succès de ces événements incite à poursuivre sur cette lancée en rééditant et en étoffant l'offre. Par ailleurs, la création d'un espace de diffusion culturelle est à l'étude.**



## Connaissez-vous les greeters ?

Il s'agit d'habitants qui souhaitent faire découvrir bénévolement leur commune aux touristes. Les greeters du territoire sont à découvrir sur le site : [www.greeters-alencon.fr](http://www.greeters-alencon.fr)

Témoignage

## Diagnostic énergétique

Julien BAYI, responsable achat QSE, Bayi Auto, Alençon

*Notre diagnostic énergétique a été réalisé par un cabinet du Mans choisi sur la liste transmise par l'ADEME entre 2014 et 2015. Nous avons pu mettre en place les recommandations les plus faciles et les moins onéreuses. Nous constatons le développement de nouveaux réflexes sur des gaspillages latents comme des radiateurs électriques qui fonctionnaient avant jour et nuit ainsi que le week-end. Cela a permis un partenariat plus approfondi avec nos chauffagistes pour le bon entretien des chaudières et une vigilance accrue pour le remplacement des chaudières les plus énergivores, la pose de thermostat ou encore le suivi des compresseurs de climatisation et le réglage des radiateurs à eau dysfonctionnels. Je conseille à tous la démarche d'audit. La mise en place d'une surveillance plus pointilleuse des installations dans le temps permet d'identifier les postes d'économie en parallèle à la maintenance réglementaire annuelle.*



## L'offre touristique

**> ALLIER PATRIMOINE, CULTURE, NATURE, GASTRONOMIE ET DÉPLACEMENTS DOUX**

La valorisation des atouts du territoire dans une démarche de développement durable correspond parfaitement à l'évolution des attentes en matière d'activités touristiques. Les visiteurs recherchent calme, verdure, animations culturelles, authenticité historique, produits du terroir et une offre touristique qui allie patrimoine, culture, nature, gastronomie et déplacements doux pour des promenades d'agrément (calèche, voie verte Alençon-Condé-sur-Huisne, véloscénie...).

L'offre touristique sur le patrimoine naturel et culturel du territoire mérite d'être développée et valorisée par la réalisation d'un guide de découverte et l'amélioration de la signalétique des lieux touristiques.



## Un terreau fertile

**> FAVORISER L'INTÉGRATION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES**



La Ville et la CUA comme de nombreuses collectivités intègrent dans leurs marchés publics des clauses sociales et environnementales. Cette pratique permet le développement et la responsabilité sociale et environnementale des entreprises.

Elles souhaitent soutenir les professionnels qui s'engagent dans des démarches vertueuses et les accompagner dans la réalisation de diagnostics pour réduire leur consommation de ressources (eau, matières premières, énergie). La mutualisation de leurs achats et de la gestion de leurs déchets devra à terme s'inscrire dans une démarche d'économie circulaire\*. La réalisation de plans de déplacements entreprises, d'actions de communication éco-responsables, qu'il s'agisse d'animations commerciales ou d'objets promotionnels, seront encouragés.

LES  
ACTIONS  
Agenda21  
#2

### Maintenir/ augmenter le nombre d'habitants en centre-ville

**24**  
Améliorer le parc de logements privés du centre-ville

**25**  
Créer un éco-quartier

### Augmenter le nombre d'animations en centre-ville

**26**  
Réfléchir à un marché couvert qui mette en valeur notamment les produits et les savoir-faire locaux

**27**  
Reconnaître et intégrer les acteurs culturels du territoire

**28**  
Créer un espace de diffusion culturelle en centre-ville

**29**  
Proposer ponctuellement des animations sur les marchés

### Augmenter le flux de visiteurs et de touristes

**30**  
Développer une offre touristique autour du patrimoine naturel et culturel

**31**  
Créer un guide de découverte du patrimoine par quartier et organiser des « balades »

**32**  
Améliorer la signalétique vers le centre-ville et les lieux touristiques de la CUA

### Soutenir l'activité des entreprises locales et leur donner de la visibilité

**33**  
Renforcer les clauses environnementales dans la commande publique

**34**  
Structurer une offre et un réseau d'entreprises, commerçants, artisans « vertueux »

**35**  
Remobiliser des locaux pour l'installation d'entreprises et de commerçants

**36**  
Accompagner la mise en place d'un démonstrateur industriel (plasturgie)

**37**  
Créer un Fab Lab\* et un repair atelier\*

**38**  
Mettre en place l'opération « Mon commerçant m'emballé durablement »

**39**  
Mobiliser l'épargne citoyenne pour investir dans des projets locaux : installations agricoles, énergies renouvelables, etc.

**40**  
Créer un annuaire de l'économie sociale et solidaire et mettre les acteurs en réseau

**30 000**  
guides  
«CROQUEZ LOCAL»  
DIFFUSÉS



**20 %**  
de produits bio  
d'ici 2019

ET 70 % DE PRODUITS LOCAUX  
D'ICI À 2022 DANS LA  
RESTAURATION SCOLAIRE

**9**  
marchés

DES PRODUCTEURS DE PAYS  
EN 2014 ET 2015



**6**  
manifestations  
labellisées

ÉCO-ÉVÈNEMENT (TRI DES  
DÉCHETS, PRODUITS LOCAUX,  
TRANSPORTS DOUX...)



LES  
ACTIONS  
**Agenda21**  
#2

**Augmenter  
le chiffre  
d'affaires  
réalisé par  
la vente en  
circuit court  
et le nombre  
d'emplois**

**41**  
Accompagner l'installation  
d'agriculteurs sur le  
territoire

**42**  
Mettre en place les outils  
pour accompagner les  
habitants à consommer des  
produits locaux et issus de  
l'agriculture locale et/ou  
biologique

**43**  
Augmenter la part des produits  
locaux et/ou biologiques dans  
la restauration scolaire et  
les crèches

**44**  
Augmenter la part des  
produits locaux et/ou  
biologiques dans les maisons  
de retraite



## Les circuits courts alimentaires

**>TOUT LE MONDE S'Y RETROUVE**  
En tant que consommateur, les aliments produits localement offrent une garantie de fraîcheur. La limitation des transports évite trop de manipulation, de conditionnement et de moyens de conservation qui contribuent à la dégradation de leur qualité nutritionnelle.

En tant que producteurs, la vente de proximité apporte des débouchés stables, évite la multiplication des intermédiaires, permet de vendre à un prix équitable et abordable. Pour le développement durable, cela maintient ou permet de créer localement des emplois dans les secteurs agricoles et maraîchers, limite l'impact carbone lié à l'alimentation et favorise la convivialité entre consommateurs et producteurs. Le programme européen DEAL (Développe-

ment Économique par l'Alimentation Locale) a favorisé la création de 5 entreprises du secteur agroalimentaire ou de la distribution de proximité... d'autres projets coopératifs sont en gestation (épicerie/boulangerie). La création de Marchés des Producteurs de Pays qui répondent à une charte nationale stricte apporte la garantie que tous les produits proviennent directement et exclusivement de producteurs de la région.

Le soutien à l'agriculture locale se poursuit avec l'accompagnement à l'installation des agriculteurs, l'augmentation de la part des produits locaux et/ou biologiques dans la restauration scolaire, des crèches et des maisons de retraite.



Interview

## Charte éco-événement

**Jérôme LETARD**,  
bénévole dans l'association Foksa,  
directeur du festival Blizz'art

*La signature de la charte éco-événement a été pour nous une formalisation des valeurs que nous défendons depuis le démarrage de notre association en 2001 :*

- minimiser la production de déchets avec des gobelets réutilisables produits à proximité (Laval ou Rennes) et des barquettes compostables,
- réduire la consommation électrique en remplaçant les lampes à incandescence (500 ou 1 000 W) des projecteurs par des LED (50 W),

• encourager l'économie locale par le choix de fournisseurs locaux pour les boissons et la restauration à emporter, la régie technique. Notre objectif est de réinjecter directement les subventions perçues pour nos manifestations dans l'économie locale,

• donner accès à tous à la culture, quel que soit son lieu de vie et ses moyens laissant des prix libres pour des spectacles et la restauration lors du festival pour enfants.

*Pour nous, ce qui est important c'est la qualité, la convivialité et l'équité. On se retrouve fin juillet au Foksa Fourmille et début novembre au Blizz'art.*

**Renforcer  
la visibilité  
et  
l'attractivité  
du territoire**

**45**  
Refondre les sites internet de la Ville et de la CUA

**46**  
Valoriser l'investissement du territoire et des acteurs dans le développement durable

**47**  
Affirmer le développement durable et la transition écologique comme un marqueur de l'identité du territoire

**48**  
Relancer la coopération décentralisée avec des projets culturels et de développement durable

**49**  
Créer une œuvre artistique dédiée aux générations futures évolutive et pérenne

**50**  
Distribuer des Kits de bienvenue « DD » aux nouveaux arrivants sur le territoire (notamment les étudiants).



**51**  
Accompagner les associations dans une démarche « vertueuse »

**52**  
Accompagner les consommateurs et mobiliser les associations pour aller vers l'allongement de la durée de vie des biens de consommation



## Une identité forte pour le territoire

**>INSCRIRE LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES ENGAGEMENTS DE LA COLLECTIVITÉ**

Au travers des différentes politiques mises en œuvre par la Ville et la CUA, s'affirme la volonté d'intégrer systématiquement les critères du développement durable. Ainsi, la charte éco-événement créée en 2012, engage ses signataires à limiter l'impact de leur manifestation en favorisant une alimentation durable, une gestion économe de l'eau et de l'énergie, la limitation et le tri des déchets, une communication éco-responsable...

L'accompagnement proposé aux entreprises et aux associations locales les engage dans une démarche vertueuse. De plus, les animations dans les écoles avec le passeport « DD », le Festival de la Transition Écologique avec ses animations offrent aux habitants autant de possibilités d'adopter de nouveaux gestes.

La refonte des sites internet de la Ville et de la CUA vise notamment à améliorer la visibilité des actions en faveur du développement durable déployées sur le territoire de même que la **plate-forme WeeAkt** contribue à en exporter le savoir-faire. Enfin, le blog [alencondurable.fr](http://alencondurable.fr) présente l'ensemble des actions et projets initiés par les collectivités.

**Les super héros  
sauvent le monde,  
nous on le  
change !**

© PLATEFORME WEEAKT



NATUREL

CADRE



3

biodiversité,  
nature  
en ville,  
eau  
et déchets

NATUREL



## Une diversité de ressources à préserver pour un territoire où il fait bon vivre

Interview



**Simone BOISSEAU,**  
conseillère communautaire  
en charge de l'environnement et  
de la transition écologique

« Mon commerçant m'emballa durablement » et en projet, la collecte des papiers bureautiques dans les administrations et les entreprises grâce à une structure d'insertion et une ressourcerie sur le quartier de Perseigne.

### > TOUTES CES OPÉRATIONS REPRÉSENTENT DE GROSSES DÉPENSES ?

Oui, le budget déchet est l'un des plus gros de la CUA. Le déchet le moins coûteux reste celui qu'on ne produit pas d'où cette volonté politique de réduire leur production. Anticiper les réglementations et promouvoir des solutions innovantes sont les clés de la réussite. Les investissements nécessaires se trouvent réduits par les aides obtenues et les partenariats mis en place. Les économies réalisées, réinvesties, dessinent un cercle vertueux. Les déchets des uns peuvent devenir les ressources des autres créant ainsi une dynamique économique porteuse d'emplois non délocalisables.

### > LA CUA EST TERRITOIRE ZD ZG, POUVEZ-VOUS NOUS EN DIRE PLUS ?

ZD ZG, c'est Zéro Déchet Zéro Gaspillage. C'est l'intitulé d'un appel à projet pour lequel la CUA a été lauréate en 2015. À ce titre, elle a reçu une subvention de 145 000 € sur 3 ans (2015-2018) pour mettre en place un plan d'actions visant à réduire le tonnage des déchets collectés et traités. Le programme d'actions vient en complément de celui qui a été engagé en 2011 par le PLPD et qui a déjà permis de réduire de 14 % la production de déchets sur le territoire alors que l'objectif à atteindre en 2017 était de 7 % !

### > QUELS SONT LES AUTRES FACTEURS DE RÉUSSITE ?

L'enjeu pour une collectivité n'est pas seulement d'agir mais aussi de donner envie aux gens d'agir. Les écouter, les informer, les sensibiliser, les former parfois, c'est essentiel. Les gens prennent conscience de l'impact que les déchets ont sur leur quotidien. Les déchets, ça ne fait pas rêver mais ça fait réfléchir et, nous l'espérons, ça peut remettre en cause notre façon de consommer. Consommer durable pour soi et pour la planète !

### > POUVEZ-VOUS NOUS CITER DES ACTIONS DE CE PROGRAMME ?

Parmi les 16 actions figurent l'opération « Famille zéro déchet » lancée début 2016, ou encore un accompagnement des commerçants pour l'application de la loi sur la disparition des emballages jetables

Les communes réputées pour leur qualité de vie conjuguent les commodités de la vie urbaine, une bonne qualité de l'air et de l'eau dans un écrin de verdure exempt de déchets. La Ville et la CUA mettent tout en œuvre pour préserver un environnement favorable. Maintenir un tel équilibre demande la plus grande vigilance dans tous les projets d'aménagement, notamment à l'égard de la faune et la flore. L'enjeu de leur protection est pourtant multiple. Outre leur rôle d'agrément, les espèces végétales contribuent à la lutte contre le changement climatique. En absorbant le CO<sub>2</sub>, elles participent à la réduction de l'effet de serre. Les zones humides, très riches en biodiversité\*, servent d'éponge pour réguler les inondations, restituer de l'eau en cas de sécheresse et assainir naturellement l'eau. Les parcs urbains évitent la création d'îlots de chaleur.

Enfin, il faut rappeler l'importance des insectes pollinisateurs sans qui nous n'aurions presque plus de fruits à cueillir... La première étape pour préserver la biodiversité est d'en faire un inventaire afin de pouvoir suivre son évolution. Les collectivités peuvent s'appuyer pour cela sur les structures naturalistes du territoire comme l'Association Faune et Flore de l'Orne (AFFO), le Parc naturel régional Normandie-Maine, la Fédération de pêche,... Des outils existent pour sauvegarder les espèces menacées avec les Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Floristique et Faunistique (ZNIEFF\*), zones Natura 2000\* et Espaces Naturels Sensibles (ENS\*). Le PLU communautaire définit les zones propices au maintien ou au développement de la biodiversité notamment au travers de la trame verte et bleue (TVB\*).

Par ailleurs, la préservation des ressources est étroitement liée à la réduction des déchets. De nombreuses alternatives existent pour réduire leur production et donc l'exploitation des ressources. Les modes de consommation et de production sont en pleine mutation. Cette transition pour un « mode de vie vert » est aussi en marche sur le territoire.

16%  
du territoire

COUVERT PAR  
DES ESPACES FORESTIERS



## 1 nouvelle espèce de triton

DÉCOUVERTE EN 2016 À LA FUIE DES VIGNES, LE TRITON PONCTUÉ



© PNR NORMANDIE-MAINE

## 2 ruchers

ET 17 RUCHETTES  
INSTALLÉS EN 2016  
SUR L'ESPACE PRIVÉ  
DES COLLECTIVITÉS



## Se mobiliser pour la faune et la flore

### >MULTIPLIER LES ACTIONS FAVORISANT LA BIODIVERSITÉ

La **gestion différenciée\*** peut se pratiquer dans tous les jardins. Il suffit de ne pas tondre une partie de sa pelouse, de laisser pousser les graines qui s'y installent et de réduire l'utilisation des produits chimiques. La collectivité a quant à elle, défini un plan de gestion différenciée sur ses espaces verts depuis 2011.

À ce plan s'ajoute la réalisation de fauches tardives, l'entretien de parcelles par des animaux, la plantation d'arbres fruitiers dans les écoles et l'introduction de haies diversifiées. Enfin, pour favoriser la pollinisation : des ruchers et des hôtels à insectes seront installés sur les espaces des collectivités.

Le **jardinage dès le plus jeune âge** est proposé dans les jardins pédagogiques implantés dans des écoles ou des parcs.

La **gestion d'un jardin pédagogique partagé** entre plusieurs écoles est accompagnée par

la **Société d'Horticulture de l'Orne (SHO\*)** qui gère déjà un jardin expérimental et un verger pédagogique.

À noter, la découverte du patrimoine naturel du territoire est proposée tout au long de l'année dans le cadre de manifestations comme les journées du patrimoine.

Pour protéger la biodiversité, plusieurs actions sont possibles :

- lutter contre les espèces envahissantes qui s'implantent massivement dans les espaces naturels provoquant la disparition d'espèces plus fragiles,
- sauvegarder des légumes oubliés ou des plantes menacées en les cultivant et en échangeant des graines entre jardiniers,
- pratiquer le jardin au naturel pour profiter d'un espace qui respecte tous ses occupants.

### Témoignage

## Jardins pédagogiques

Catherine FRAVALLO,  
Présidente de la SHO

Notre association réunit des bénévoles qui souhaitent transmettre leur passion de l'horticulture et du jardinage en participant à des manifestations, en accompagnant des projets de jardins potagers comme à la prison de Condé-sur-Sarthe ou en animant des ateliers sur le jardinage au naturel pour des groupes (familles ZD ZG par exemple).

Nous accompagnons le projet de jardin pédagogique prévu dans le parc des Promenades côté rue Balzac. Ce jardin permettra à chaque école associée de gérer une parcelle et nous interviendrons ponctuellement pour expliquer comment arriver à un résultat : quand et comment arroser, comment désherber ? Ce projet nous intéresse car il est tourné vers le développement durable et l'appropriation par les enfants de nouvelles pratiques.



## Place à la nature en ville !

La recherche de proximité avec la nature apparaît fréquemment dans les raisons qui poussent à déménager de la ville vers la campagne. Avec l'intégration d'espaces de biodiversité, les projets de rénovation urbaine intègrent cette attente des habitants des quartiers et les encouragent à rester en ville.

Qu'il s'agisse de quartiers résidentiels, d'espaces naturels en ville ou de zones d'activités, ou même des cimetières, un **aménagement paysager et le choix d'espèces diversifiées contribuent à l'attractivité des lieux et à la création de corridors écologiques\*** pour la faune et la flore.

L'Espace Naturel Sensible de la Fuite des vignes est une zone humide remarquable appartenant au réseau de sites naturels européens Natura 2000. Sa réhabilitation est conduite en partenariat avec le Parc naturel régional Normandie-Maine qui assure l'entretien et la restauration des milieux naturels sur des propriétés publiques et auprès de propriétaires privés qui adhèrent au projet.



### Lutter contre la perte de biodiversité sur le territoire

**53** Approfondir la gestion différenciée des espaces verts

**54** Installer des ruchers dans les espaces privés des collectivités

**55** Mettre en place des jardins pédagogiques

**56** Réaliser des inventaires participatifs et communiquer sur la biodiversité du territoire

**57** Lutter contre les espèces invasives



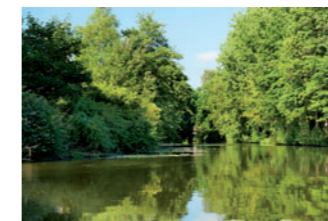
**58** Créer une bourse d'échanges de graines

**59** Encourager les bonnes pratiques chez les particuliers et bailleurs : guide, ateliers, etc.

LES  
ACTIONS  
Agenda21  
#2

### Favoriser l'extension de la nature en ville

**60** Intégrer la biodiversité dans les projets de rénovation et construction



**61** Aménager et gérer l'Espace Naturel Sensible la Fuite des vignes, les bords de Sarthe et l'Espace Mantelet

**62** Améliorer l'ambiance paysagère des cimetières en donnant une place plus importante aux végétaux

**63** Restaurer les continuités écologiques\*



70 %  
de l'eau  
potable

PRODUITE PROVIENT DE  
LA RIVIÈRE SARTHE



82 %  
de rendement

POUR LE RÉSEAU D'EAU  
POTABLE EN 2011

0 %  
phyto

OBJECTIF POUR  
L'ENTRETIEN  
DES ESPACES VERTS  
DE LA VILLE  
D'ALENÇON



## L'eau, enjeu de vie et de santé

**> PRÉSERVER LA QUALITÉ DE L'EAU**  
L'accès à une eau potable de qualité à un prix abordable implique de protéger les cours d'eau et des zones de captage souterrain des pollutions. Celles-ci peuvent être liées à l'agriculture, l'industrie, les services, l'entretien des espaces publics, le jardinage et les usages domestiques. La réglementation s'adapte à cet enjeu fort en interdisant le rejet de produits chimiques à l'égout et à moyen terme l'utilisation de produits phytosanitaires (engrais chimiques, pesticides et herbicides). **Tous les usagers de l'eau sont acteurs de sa qualité en adoptant des gestes préventifs** : choix de produits d'entretien biodégradables, pas de rejet à l'égout de produits chimiques, pratique du jardinage écologique (paillage, compostage, désherbage manuel...).

La CUA protège les zones de captage dans le cadre du PLU communautaire et le futur syndicat de rivière Sarthe Amont assurera le nettoyage des berges et la gestion des risques.



### > ÉCONOMISER L'EAU

L'utilisation de mousseurs, la réparation des fuites, la récupération d'eau de pluie et une consommation raisonnée de l'eau sont autant de pratiques applicables par tous les consommateurs d'eau à titre privé ou professionnel.

La généralisation des chasses d'eau économiques, la rationalisation des fontaines à eau dans les bâtiments de la Ville et la CUA sont des exemples d'action d'optimisation des consommations d'eau.

Les économies d'eau sont encouragées pour les constructions neuves par l'installation de cuves de récupération des eaux de pluie et des systèmes d'économie d'eau. Par ailleurs, la mise en place d'une tarification progressive de l'eau est à l'étude.

22 %  
de foyers  
équipés

D'UN STOP PUB SUR LEUR BOÎTE  
AUX LETTRES (52,1 TONNES DE  
DÉCHETS ÉVITÉES PAR AN)

6 tonnes  
d'objets  
échangés

DANS LES DÉCHETTERIES AVEC  
L'OPÉRATION « TROC TES TRUCS »  
ENTRE 2013 ET 2016



2 543  
personnes  
sensibilisées

À LA RÉDUCTION  
DES DÉCHETS



## Zéro déchet, une démarche riche

Réduire ses déchets donne la possibilité de réfléchir sur son mode de vie et de voir immédiatement le résultat dans sa poubelle et bien souvent aussi dans son porte-monnaie.

Béa Johnson, célèbre pour sa démarche « zéro déchet », a fait des émules lors de son passage à Alençon. De nombreuses solutions existent pour adapter nos besoins à une consommation plus sobre en ressources et en emballages. C'est la dynamique engagée dans le programme local de prévention des déchets (PLPD\*).

La CUA est déjà en route pour le programme ZD ZG\* qui se poursuivra jusqu'en 2018. Il vise aussi les entreprises. À terme, les efforts de ceux qui réduisent leurs déchets seront pris en compte avec l'instauration d'une tarification incitative, donc une redevance basée sur le volume ou le poids des déchets présentés à la collecte.

coupe ou en vrac. Au marché, j'ai une boîte pour acheter des olives. J'utilise de la pierre d'alun comme déodorant, du vinaigre blanc comme produit d'entretien.

### > QU'AVEZ-VOUS EU DU MAL À CHANGER ?

Avant, si la date d'un produit alimentaire était dépassée d'une journée, je le jetais directement à la poubelle. Maintenant, je peux le consommer si son aspect et son odeur m'inspirent confiance.

### > ET ALORS, RÉSULTAT DANS LA POUBELLE ?

Réduction de moitié du sac poubelle et d'un quart des déchets recyclables grâce au STOP PUB.

### Stéphanie BADOUEL,

Foyer de 4 personnes en appartement à Alençon

### > QU'EST-CE QUI VOUS A MOTIVÉ ?

Avec l'arrivée de notre second enfant, nous avions envie d'un mode de vie plus sain. Grâce à un contact Facebook, nous nous sommes inscrits auprès de la CUA.

### > QU'AVEZ-VOUS MIS EN PLACE ?

Nous avons installé un lombricomposteur dans la cuisine. Mon aînée (2 ans et ½) aime bien nourrir les petits vers. Je commence à fabriquer mes produits ménagers. Nous achetons plutôt en vrac au marché ou chez les commerçants locaux et au drive tous les 2 mois pour éviter les achats pulsion. Pour le petit dernier (1 mois et ½), j'ai investi dans des couches lavables. C'est économique (350 € au total au lieu de 50 € par mois pour des couches jetables). Sinon, nous faisons déjà attention au gaspillage alimentaire et nous buvons l'eau du robinet.

### > QU'EST-CE QUE ÇA CHANGE AU QUOTIDIEN ?

Des économies déjà grâce à des courses intelligentes avec moins d'emballages et de produits superflus (de 100 € par semaine en moyenne à 50 ou 60 €).

### Interviews

#### FAMILLES ZÉRO DÉCHET

Émilie BEAUJEU,

29 ans en couple, commune de Vingt-Hanaps

#### > QU'EST-CE QUI VOUS A MOTIVÉ ?

La conférence de Béa Johnson en 2015. Je me suis inscrite dès le lendemain au programme. Déjà, je cuisinais moi-même et triais les déchets. Après la conférence, j'ai pris conscience de tout le plastique qui nous entoure. Ça m'a donné envie d'aller plus loin mais petit à petit pour ne pas être dégoûtée. J'assiste aux ateliers pour tester de nouvelles choses.

#### > QU'AVEZ-VOUS MIS EN PLACE ?

Un composteur, bientôt des poules. Nous buvons de l'eau du robinet, j'ai acheté des bouteilles thermos pour aller au travail. J'achète les produits frais à la

LES  
ACTIONS  
Agenda21  
#2

### Protéger la ressource en eau

64

Optimiser les consommations d'eau dans les bâtiments et les espaces verts

65

Encourager la mise en place de systèmes de récupération de l'eau de pluie et d'économie d'eau dans les nouvelles habitations et lotissements.

66

Créer un syndicat de rivière Sarthe Amont

67

Mettre la priorité sur l'amélioration de la qualité des infrastructures et le renouvellement des équipements, canalisations de distribution et d'assainissement de l'eau



68

Créer une nouvelle station de traitement de l'eau

69

Mettre en place la tarification progressive de l'eau

70

Améliorer la protection autour des zones de captage d'eau potable : réserves foncières

71

Accompagner les particuliers dans la mise en conformité et la réhabilitation de leurs réseaux d'assainissement non collectif

### Aller vers un territoire zéro déchet zéro gaspillage

72

Aller vers une collectivité zéro déchet zéro gaspillage

73

Créer un site et une application sur la prévention des déchets

74

Réfléchir à la mise en place de la tarification incitative

75

Développer les apports volontaires et réduire les circuits de collecte en porte à porte

76

Lutter contre le gaspillage alimentaire dans les services de restauration collective dont les cantines scolaires

77

Développer de nouvelles formes et modalités de tri



78

Organiser le Défi « Famille Zéro Déchet »

79

Créer une ressourcerie



ENSEMBLE

VIVRE

4

lutte contre les inégalités, l'exclusion et la discrimination, respect des diversités culturelles, parité et solidarité entre générations

MIEUX



## Un territoire qui privilégie le bien-être de tous en étant attentif aux besoins de chacun

Le développement durable n'a de sens que s'il profite à tous et doit faire progresser l'équité dans l'accès aux ressources, à des biens et des services de qualité. Il doit favoriser le lien social et les conditions du « bien vivre ensemble ».

La Ville et la CUA ainsi que leurs partenaires s'attachent de longue date à mettre en œuvre des projets durables en faveur des habitants. Sont visés en particulier les plus fragiles qu'ils soient en situation précaire, en situation de handicap ou réclament des aménagements spécifiques comme les jeunes enfants, les personnes âgées ou les gens du voyage. Cela se traduit par une politique volontariste en matière de rénovation urbaine, alliant amélioration du confort thermique, réaménagement des quartiers pour favoriser la mixité sociale avec la création d'équipements (maison des services, régie de quartier, etc.).

Se cultiver est aussi une source de bien-être et d'épanouissement. La culture contribue à la tolérance et à la solidarité en facilitant la rencontre et la compréhension des autres. Le réseau des médiathèques du territoire offre à tous l'accès aux livres et autres médias en multipliant et diversifiant les animations proposées sur tout le territoire. Des tarifs adaptés aux moyens de chacun sont pratiqués pour rendre accessibles tous les spectacles et manifestations organisés.

En outre, le mieux-vivre ensemble doit être pensé collectivement. Pour être durables, les progrès doivent être décidés et réalisés collégalement. Ainsi, toutes les initiatives citoyennes sont encouragées et les évolutions proposées font l'objet d'une concertation où chacun peut faire valoir son point de vue. Pour faciliter la participation du plus grand nombre, il est important que la démocratie locale fonctionne notamment à travers des instances tels que les Conseils Citoyens.

«

**« TOUT SEUL ON VA PLUS VITE, ENSEMBLE ON VA PLUS LOIN »**  
Jean-Claude ÉTIENNE,  
Président du Conseil Citoyen  
du centre-ville d'Alençon

**> À quoi sert un Conseil Citoyen ?**

C'est un lieu ouvert à la parole, à l'échange entre membres du quartier mais aussi avec les élus afin de permettre l'émergence et la valorisation d'une expression libre sur toutes les préoccupations d'un quartier : proximité et services rendus aux habitants, cadre de vie, aménagements urbains et grands projets de la ville. Les Conseils Citoyens peuvent également élaborer leurs propres projets qui seront ensuite étudiés, discutés et réalisés dans la mesure du possible. Enfin, le but est de créer du lien entre les habitants puisque lieu convivial d'échanges, de réflexion et d'expression dans l'intérêt collectif.

**> Qui y participe ?**

L'ensemble des acteurs d'un quartier : habitants – y compris les jeunes et les sages – associations et acteurs locaux – essentiellement économiques.

**> Quel est votre rôle ?**

Pour ma part, je préside le Conseil Citoyen du centre-ville depuis presque un an. J'ai succédé à un membre du conseil très expérimenté et j'ai tout de suite compris l'intérêt d'une

Interview

telle structure. Je suis devenu acteur de mon quartier avec la possibilité d'échanger librement sur les projets de la commune mais aussi et surtout la possibilité d'être force de proposition pour l'amélioration de notre quartier.

**> Un exemple concret de projet mené par le Conseil Citoyen en lien avec le développement durable ?**

Le Conseil des Sages (habitants de plus de 55 ans) réalise actuellement un remarquable travail sur la mémoire et le patrimoine des quartiers. Afin de valoriser et diffuser ce travail et dans une démarche de développement durable, notre Conseil Citoyen a décidé de mettre en place une promenade à vélo, un dimanche de septembre à définir, pour découvrir notre belle ville sous un angle inhabituel. Moi qui suis résident d'Alençon depuis un peu moins de 5 ans, j'affirme que notre ville est active et j'aurai une occasion supplémentaire de la découvrir, de constater qu'il se fait beaucoup de choses si tant est que l'on souhaite s'investir et que l'on est curieux.

**> Un mot pour ceux qui hésitent à rejoindre le Conseil Citoyen ?**

J'encourage toute personne qui souhaite s'investir à rejoindre le Conseil Citoyen de son quartier car elle vivra pleinement son quartier.



## Paroles d'usagers de la n@vette mise en place par le centre social Édith Bonnem

« Merci pour la location de voiture car grâce à elle, j'ai gardé mon emploi, sans voiture je le perdais. »

« N@vette m'a aidé à trouver un travail et à signer un CDD de 6 mois. »

« Les ateliers proposés nous permettent d'avoir des outils pour qu'ensuite on puisse se débrouiller seul »

## Précarité énergétique :

ACTIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE D'ALENÇON (CCAS)

# 126

bénéficiaires

DE CHÈQUES ÉNERGIE DE 2013 À 2015

# 140

foyers conseillés

LORS D'ATELIERS OU ENTRETIENS INDIVIDUELS

# 3 à 34 %

du budget des ménages

CONSACRÉ AUX DÉPENSES ÉNERGÉTIQUES

## Lutter contre la précarité

> TROUVER DES SOLUTIONS POUR S'EN SORTIR

La rénovation urbaine des quartiers prioritaires (Perseigne et Courteille) vise notamment à offrir des logements sobres en énergie dans des immeubles de taille plus réduite et des services, pour faciliter la vie quotidienne. De même, la Maison des services de Perseigne donne directement accès à différents services publics et sociaux pour les démarches concernant l'État civil, le logement, l'éducation, l'insertion professionnelle, l'emploi des jeunes, l'action sociale, les tutelles, la médiation familiale, l'assurance maladie, l'accès aux droits. C'est aussi un lieu d'accueil pour des associations et de permanence d'information pour des projets en cours comme les travaux de reconstruction Cœur de quartier (Maison du Projet). Autres lieux ressources, les cinq centres sociaux répartis sur le territoire, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) qui adaptent leur offre aux besoins des habitants.

## Accessibilité

> DONNER À VOIR, À ENTENDRE ET À S'EXPRIMER

Pour les personnes en situation de handicap, si l'accès à certains services s'améliore progressivement dans les transports en commun, les bâtiments publics, l'emploi, les obstacles restent multiples pour bénéficier des mêmes droits que la majorité des habitants.

Une réflexion est menée notamment avec la Scène nationale 61, La Luciole et le Conservatoire à Rayonnement Départemental pour faciliter l'accès à la culture pour tous. L'intégration des personnes handicapées dans les instances de débat participatif est aussi un enjeu d'équité social.

### Interview

ÇA ROULE AU CENTRE SOCIAL ÉDITH BONNEM !  
Dominique CROISSANT,  
directeur du centre social

> QUEL PUBLIC PEUT BÉNÉFICIER DES ACTIONS EN FAVEUR DE LA MOBILITÉ ?

Les demandeurs d'emploi et les personnes en insertion peuvent bénéficier d'un véhicule adapté à leur besoin : prêt gratuit de vélos, scooters, cyclomoteurs à l'Atelier Mob, passage du permis de conduire et location d'une voiture n@vette pour 3 € par jour pour 60 jours maximum.

> CONCRÈTEMENT, QUELS SONT LES RÉSULTATS ?  
L'auto-école associative du centre social Édith Bonnem, c'est :

- 90 % de réussite au code en moyenne et 67 % au permis de conduire,
- 3 mois et 1/2 de formation avec 3 moniteurs auto-école et 36 candidats par an,
- 2 voitures à boîte mécanique et 1 à boîte automatique

La location de voiture N@vette c'est :

- 51 locations sur une année civile ce qui optimise l'usage des 6 véhicules mis en location
- 39 % des usagers qui se maintiennent ou trouvent un emploi/formation.

> PARLEZ-NOUS DE MOBIJUMP  
Mobijump s'adresse à tout public. Cette plateforme répond à toutes problématiques de mobilité :

- à travers un accueil physique et téléphonique sur les ouvertures du centre ainsi qu'un site internet interactif (500 connexions/mois),
- des diagnostics mobilité proposés afin de cibler les difficultés des personnes mais aussi valoriser leurs compétences.

# 2 680

enfants

ONT BÉNÉFICIÉ D'ANIMATIONS AVEC LE PASSEPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE DE 2012 À 2015



# 350

kits

DE FOURNITURES SCOLAIRES ÉCO-RESPONSABLES DISTRIBUÉS CHAQUE ANNÉE AU MOMENT DU PASSAGE AU COLLÈGE



# 550

enfants

SENSIBILISÉS À L'ALIMENTATION LOCALE



## Le développement durable dès le plus jeune âge

Témoignage

L'ÉCOLE MASSON À ALENÇON  
Christelle GESNOUIN,  
directrice

> DES RÉPONSES POUR L'AVENIR  
Apprendre les éco-geste du quotidien aux enfants est un enjeu d'avenir : ne pas faire couler l'eau du robinet, fermer les portes et les lumières, finir son assiette, manger des légumes et des fruits, faire attention à ses affaires pour qu'elles durent plus longtemps... Tout cela relève du bon sens et constitue les premiers pas pour aller plus loin. Aujourd'hui, s'offre à chacun la possibilité de s'interroger sur son mode de vie, ses habitudes de consommation. De nombreuses solutions existent pour continuer à vivre de façon confortable sans gaspiller les ressources qui sont à notre disposition et en les partageant de façon équitable.

L'Agenda 21# 2 s'attache à valoriser les bonnes pratiques au travers d'animations dans les crèches et les écoles du territoire notamment pendant les temps périscolaires et les centres aérés. À Alençon, les membres des Conseils Citoyens seront les ambassadeurs dans leurs quartiers de projets de « développement durable ».

Notre école est en cours de labellisation E3D (Établissement en démarche développement durable). C'est une reconnaissance de toutes les actions mises en œuvre par les élèves qui sont sensibilisés dès la maternelle au tri (papiers, briquettes de lait, bouteilles d'eau...), à la lutte contre le gaspillage alimentaire, au compostage, à économiser l'eau et l'énergie, à la préservation de la biodiversité avec le jardin pédagogique et l'installation de nichoirs par exemple. Nous bénéficions chaque année pour les 9 classes d'animations proposées dans le Passeport DD. Nous apprécions la variété des approches adaptées à chaque âge et la compétence des animateurs. Notre partenariat avec la Ville va se renforcer à la rentrée 2016, en association avec tous les intervenants dans l'école et les représentants des parents d'élèves. L'objectif reste l'acquisition d'éco-gestes durables par les enfants et pour cela, la mise en pratique est plus efficace que la théorie. Beaucoup se sont appropriés le pommier et le poirier plantés dans le jardin à l'occasion de la COP 21.

LES ACTIONS  
Agenda21  
#2

### Lutter contre la précarité

81 Mettre en place un contrat local de santé

82 Soutenir la création d'une structure d'accueil des métiers de la santé

83 Accompagner les personnes dites « en précarité énergétique » ou les personnes qui pourraient l'être (mobilité, logement)

84 Développer l'accessibilité pour tous à une alimentation saine et locale



### Lutter contre les discriminations et les inégalités sur le territoire

85 Favoriser l'intégration des personnes en situation de handicap sur le territoire : accès à la culture, dans les instances de débat participatif, etc.

86 Créer un pass'culturel

### Promouvoir l'éco-citoyenneté

87 Systématiser les éco-gestes et les pratiques développement durable dans les établissements scolaires et dans les crèches



88 Sensibiliser les enfants aux enjeux du développement durable

89 Initier des projets et collaborer à des travaux de recherches avec l'enseignement supérieur sur le développement durable

90 Mettre en place des chantiers participatifs et d'insertion pour permettre l'appropriation de l'espace public par les habitants

91 Mettre en place des ambassadeurs du développement durable et des points relais d'informations à travers les Conseils Citoyens - « un quartier, un projet de développement durable »

92 Faire évoluer les compétences des agents de la police municipale vers une police de l'environnement

## Fonds Initiatives Jeunes

### 4 lauréats

RÉCOMPENSÉS EN 2015 PAR LA VILLE D'ALENÇON

#### VTT FREESTYLE

organisation d'animations itinérantes en VTT freestyle tout public (3 000 €)

#### MADAGASC'ERGO

partenariat entre deux écoles d'ergothérapie (Alençon et Madagascar) (2 000 €)

#### FESTI'BAHUTS

tremplin musical organisé par le foyer socio-éducatif du lycée Alain (3 000 € + 1 000 € du groupe La Poste)

#### LES ERGOLYMPIADES

Organisation d'un séjour dans la Manche pour des jeunes en situation de handicap (1 000 € + 2 000 € du Groupe La Poste + 3 000 € de la Caisse des Dépôts)

## Au conseil, citoyens !

COMPOSITION DU CONSEIL CITOYEN :

**4 membres à voix consultative** (maire, conseiller délégué à la Démocratie participative, conseiller délégué à la Tranquillité publique et élu référent)

**35 conseillers répartis en 3 groupes :**

• **27 habitants** du quartier 50 % hommes, 50 % femmes, dont :

• **5 Jeunes** (16-25 ans)

• **5 Sages** (+ 55 ans et inactifs)

• **17 « autres habitants »**

• **4 représentants du tissu associatif**

• **4 représentants du tissu socio-économique**

## La construction de liens

> OFFRIR À CHACUN L'OPPORTUNITÉ D'ALLER À LA RENCONTRE DES AUTRES DE FAÇON CONVIVIALE POUR NOUER DES LIENS ET POUVOIR S'ENTRAIDER.

Pour favoriser les échanges, des initiatives citoyennes ont vu le jour. La Ville et la CUA au travers du Contrat de Ville veillent à encourager les échanges entre générations avec la mixité générationnelle dans l'habitat, une plateforme d'échanges et de compétences et de services (Alen'sel), la création de conseils pour la libre expression citoyenne et la concertation (6 Conseils Citoyens, Conseil des Sages, Conseil des Jeunes).

Sensibiliser ne suffit pas toujours pour enclencher un passage à l'acte. Le Fonds Initiatives Jeunes a pour objet de donner un coup de pouce pour les jeunes motivés qui veulent monter un projet.

Avec le Centre Communal d'Action Sociale, la Ville envisage de créer un réseau afin de rompre l'isolement des personnes âgées dépendantes.

Pour faciliter l'accès à tous aux initiatives et événements, une lettre bi-annuelle sera diffusée sur tout le territoire.



### Témoignages

**ASSOCIATION LES COURTS CIRCUITS**  
Florent CATTEAU,  
président

Financée par la Ville, Alen'sel est une plateforme d'échange de biens, de savoirs et de services ouverte à tous les adhérents de l'association les Courts Circuits (coût d'adhésion 5 ou 10 € par an). L'unité d'échange est le brode qui correspond à du temps passé. Toute nouvelle inscription donne droit à 10 heures de brode et tous les échanges sont rétribués en unité de temps.

1 brode égal 1 minute. Nous utilisons le brode pour rétribuer les bénévoles qui donnent un coup de main pour nos différentes activités et les participants à ces activités acquittent leur participation également en brodes. Il s'agit de repair café, prêt de matériel de jardinage ou de bricolage, distribution de légumes et fruits du jardin partagé, cours de permaculture (paillage, lasagne...). Aucune valeur ajoutée n'est attribuée, tous les savoirs sont utiles et le temps à la même valeur pour tous.



**Patrick GAUGAIN,**  
apiculteur à Valframbert

J'ai participé au Forum Agenda 21 organisé à Valframbert le 9 octobre 2016. C'est très intéressant de consulter les citoyens et d'être attentif aux suggestions formulées par les participants. Pour ma part, j'ai trouvé cela très positif car nous avons abordé le problème de la prolifération des frelons asiatiques et depuis des actions se mettent en œuvre pour lutter contre leur propagation.

### Témoignage



## Forum Agenda 21#2

**Gérard LURÇON,**  
maire de Saint-Germain-du-Corbéis,  
1<sup>er</sup> vice-président de la CUA

Nous avons accueilli un Forum Agenda 21 en 2015 sur notre commune.

Cela a permis de re-sensibiliser les habitants qui sont venus sur cet enjeu de société qu'est le développement durable. C'est important de retourner à des choses simples sans culpabiliser et se fixer des objectifs compris pour qu'ils soient atteignables.

Le développement durable est un principe qui s'applique dans toutes les démarches menées par une commune comme la rénovation des chaussées en aménageant des pistes pour les piétons et les cyclistes, l'arrêt de l'utilisation de désherbants, l'acquisition de terrains en zone humide en créant des méandres jusqu'à la Sarthe, l'acquisition d'un véhicule électrique... Pour être ambitieux, il faut être modeste car la réussite dépend de l'action de chacun. Les habitants sont sensibilisés avec par exemple des chantiers écoles lors de la taille douce des arbres de la commune, suivi du broyage et du paillage au pied de l'arbre. Pour nous aider dans nos réflexions, nous nous appuyons sur la CUA et ses retours d'expériences.



## Le développement durable pour tous et par tous !

La concertation ne se décrète pas, elle s'organise pour donner à chacun la possibilité de donner son avis et recueillir des propositions. Le Festival de la Transition Écologique (FeTE) s'inscrit dans cette volonté. En croisant les activités pour comprendre, apprendre, expérimenter, se connaître, échanger, s'exprimer et s'amuser, il donne la possibilité de participer au projet collectif et de s'investir dans les actions mises en place.

Les expérimentations réussies méritent d'être démultipliées sur tout le territoire. La création d'un service « conseil DD à la carte » permet à toutes les communes du territoire de déployer de nouvelles actions en faveur du développement durable comme l'inventaire biodiversité, le passage aux énergies renouvelables, le passeport DD pour les écoles...

L'exemplarité représente un enjeu majeur pour faciliter l'adhésion de tous. Des Éco-Défis sont lancés au sein des services de la Ville et de la CUA ente différents bâtiments,

sur le modèle du défi « Familles à énergie positive » pour dynamiser leur engagement. En impliquant les habitants dans les projets qui les concernent par des visites de chantier, des formations, des ateliers de concertation, la Ville et la CUA souhaitent aboutir à de véritables co-décisions pour des actions inscrites dans la durée (exemple : réaménagement du cœur de ville).



## LES ACTIONS Agenda21 #2

### Encourager les solidarités et les échanges

**92**  
Créer une lettre d'information de la Ville et de la CUA à destination des habitants

**93**  
Encourager les échanges entre les générations

**94**  
Déployer la plate-forme d'échanges de compétences et de services

**95**  
Créer un espace de libre-expression citoyenne

**96**  
Favoriser des espaces d'expression pour les jeunes dans les quartiers et soutenir leurs initiatives

**97**  
Mettre en place un réseau autour des personnes âgées dépendantes



### Favoriser la démocratie participative et dialogue environnemental

**98**  
Proposer un service « conseils DD à la carte » aux communes de la CUA



**99**  
Mettre en place une culture développement durable au sein des services de la Ville et de la CUA



**100**  
Favoriser l'implication de la population dans tous les programmes portés par les collectivités



## Partant(e)s pour l'Agenda 21#2 ?

### Vous êtes habitant ?



Quel que soit votre âge, votre structure familiale, vous pouvez vous engager dans la transition écologique par :

- des éco-gestes pour faire des économies et préserver les ressources naturelles (eau, énergie, etc.) ;
- la rénovation de votre logement pour faire des économies d'énergie et améliorer votre cadre de vie ;
- la consommation de produits locaux ou l'achat de biens produits localement ;
- des déplacements en covoiturage, en transport en commun, en vélo et à pied ;
- la réduction de vos déchets avec une consommation pauvre en déchets et le tri des déchets valorisables ;
- la pratique du jardinage au naturel (sans engrais ou désherbants chimiques) en privilégiant les plantes favorables aux papillons et aux oiseaux ;
- des actions bénévoles dans des associations, en échangeant des services, en mutualisant vos biens ;
- la participation aux événements organisés par la Ville, la CUA et ses partenaires.

#### CONTACT

SERVICE DÉVELOPPEMENT DURABLE  
Place Foch - CS 50362  
61014 Alençon Cedex  
Tél. 02 33 32 41 07

### Vous êtes bénévole ou responsable associatif ?



Au quotidien, dans le cadre sportif ou culturel, vous pouvez intégrer le développement durable, vecteur de valeurs éducatives et source de convivialité en :

- mettant en relation les participants pour du co-voiturage ;
- organisant des repas avec des produits locaux ;
- évitant la vaisselle jetable ; etc.

Pour vos manifestations et évènements grand public, la collectivité vous propose de vous accompagner à travers l'adhésion à la **charte Éco-événement** (mise à disposition de bacs de tri, de supports de sensibilisation, etc.).

#### CONTACT

MAISON DE LA VIE ASSOCIATIVE  
25 rue Demées  
61000 ALENCON  
Tél. 02 33 80 87 60

#### HEURES D'OUVERTURE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 10h > 12h et de 14h > 19h  
Mercredi de 10h > 19h sans interruption  
Samedi de 10h > 12h et de 14h > 18h

### Vous êtes dirigeant ou salarié ?



Pour 82 % des entreprises, le développement durable est une opportunité de création de richesse et de développement d'activités (extrait étude *Accenture 2008*).

Dès aujourd'hui, la CUA peut vous accompagner :

- par un soutien financier pour la mise en œuvre de diagnostics énergétiques et matières afin que vous réalisiez des économies sur vos bâtiments et process ;
- pour développer une nouvelle offre de produits répondant à la demande des habitants. Les produits locaux consommés localement limitent les intermédiaires, un conditionnement et des modes de conservation coûteux liés au transport et donc l'impact sur l'environnement.
- par des retours d'expérience des autres entreprises du territoire en participant au réseau des entreprises « **Économies** » animé par la CUA.

#### CONTACT

SERVICE MISSION DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE  
Place Foch - CS 50362  
61014 Alençon Cedex  
Tél. 02 33 32 41 14

### Vous êtes chef d'établissement, enseignant, animateur, parent ?



Pour accompagner les enfants dans leur vie d'éco-citoyen, de la maternelle à la primaire, la Ville d'Alençon vous propose de participer au Passeport Développement Durable. Sur le thème de la biodiversité, des déchets, de l'alimentation durable, de la santé et de l'environnement..., les animations permettront aux enfants d'acquérir les connaissances et les savoir-être pour comprendre le monde qui les entoure.

#### CONTACT

DIRECTION VIE ÉDUCATIVE ET SPORTIVE  
Place Foch - CS 50362  
61014 Alençon Cedex  
Tél. 02 33 32 41 00



POUR EN SAVOIR PLUS SUR L'AGENDA 21

[www.alencondurable.fr](http://www.alencondurable.fr)  
[www.ville-alencon.fr](http://www.ville-alencon.fr)  
[www.communaute-urbaine-alencon.fr](http://www.communaute-urbaine-alencon.fr)

[agenda21@ville-alencon.fr](mailto:agenda21@ville-alencon.fr)

CHAQUE GESTE  
COMPTE POUR  
CHANGER LE  
MONDE !

La plate-forme WeeAkt vous permettra de valoriser toutes vos actions  
« développement durable » !



# Glossaire

**BBC** : Bâtiment Basse Consommation, sa consommation énergétique est inférieure à 50 kWh d'énergie primaire par mètre carré de surface hors d'œuvre nette (SHON).

**Bilan carbone** : le bilan carbone® est autant une démarche méthodologique qu'une batterie d'outils utilisés pour comptabiliser les émissions de gaz à effet de serre d'une activité, entreprise publique ou privée en se fondant sur des données aisément accessibles selon la définition proposée par l'ADEME.

**Biodiversité** : la biodiversité, contraction de « biologique » et de « diversité », représente la diversité des êtres vivants et des écosystèmes : la faune, la flore, les bactéries, les milieux mais aussi les races, les gènes et les variétés domestiques. (cf. *ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer*)

**Corridor écologique** : (continuité écologique) les corridors écologiques assurent des connexions entre des réservoirs de biodiversité, offrant aux espèces des conditions favorables à leur déplacement et à l'accomplissement de leur cycle de vie. (cf. *www.trameverteetbleue.fr*)

**COP 21** : 21<sup>e</sup> conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

**Développement durable** : il est défini comme un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Il repose sur la conciliation de trois fondements : l'équité sociale, la préservation de l'environnement et l'efficacité économique.

**Économie circulaire** : l'économie circulaire désigne un nouveau concept économique qui s'inscrit dans le cadre du développement durable et dont

l'objectif est de produire des biens et des services tout en limitant la consommation et le gaspillage des matières premières, de l'eau et des sources d'énergie. (cf. *ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer*)

**Effet de serre** : l'effet de serre est un phénomène naturel provoquant une élévation de la température à la surface de notre planète. Indispensable à notre survie, ce fragile équilibre est menacé. Les activités humaines affectent la composition chimique de l'atmosphère et entraînent l'apparition d'un effet de serre additionnel, responsable en grande partie du changement climatique actuel. (cf. *Météo France*)

**Empreinte carbone** : l'empreinte carbone est un indicateur destiné à caractériser la pression exercée par une population en termes d'émissions de gaz à effet de serre, en fonction de son niveau de vie. Elle couvre à la fois les émissions directes de cette population et les émissions indirectes, liées à la production et au transport des biens et services qu'elle consomme, que ceux-ci soient produits en France ou à l'étranger. (cf. *ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer*)

**ENS** : Espace Naturel Sensible. Espace dont le caractère naturel est menacé et rendu vulnérable, actuellement ou potentiellement, soit en raison de la pression urbaine ou du développement des activités économiques ou de loisirs, soit en raison d'un intérêt particulier eu égard à la qualité du site ou aux caractéristiques des espèces végétales ou animales qui s'y trouvent.

**Fab Lab** : contraction de l'anglais fabrication laboratory, c'est un lieu ouvert au public où il est mis à sa disposition toutes sortes d'outils, notamment des machines-outils pilotées par ordinateur, pour la conception et la réalisation d'objets.

**Gestion différenciée** : elle consiste à entretenir les espaces verts selon différentes techniques en fonction des usages afin de favoriser la biodiversité.

**Natura 2000** : le réseau Natura 2000 est un ensemble de sites naturels européens, terrestres et marins, identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces sauvages, animales ou végétales, et de leurs habitats. Natura 2000 concilie préservation de la nature et préoccupations socio-économiques.

**PADD** : Projet d'Aménagement et de Développement Durable. C'est un document obligatoire dans lequel sont exprimés les souhaits des acteurs du territoire sur l'évolution du territoire dans le respect des principes de développement durable.

**PCET** : Plan Climat Énergie Territorial. C'est un projet territorial de développement durable qui a pour finalité la lutte contre le changement climatique. Le PCET devient Plan Climat Énergie Air Territorial (PCEAT) avec intégration des actions de préservation de la qualité de l'air.

**PDA** : Plan de Déplacements Administration. Il s'agit de la mise en place d'un ensemble de mesures visant à favoriser l'utilisation des modes de transport alternatifs à l'usage de la voiture non partagée (déplacements domicile-travail et professionnels).

**PLPD** : Programme Local de Prévention des Déchets. Il consiste en la mise en œuvre, par les acteurs d'un territoire donné, d'un ensemble d'actions coordonnées visant à atteindre les objectifs définis (« réduire la production d'ordures ménagères et assimilées de 7 % par habitant pendant les cinq prochaines années ») à l'issue du diagnostic du territoire.

**PLU** : Plan Local d'Urbanisme. Ce document d'urbanisme établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement et fixe en conséquence les règles générales d'utilisation du sol sur l'intégralité du territoire communautaire. Sur la CUA, le PLU en cours d'élaboration est commun aux 34 communes. On parle d'un PLU communautaire.

**Repair atelier** : atelier consacré à la réparation d'objets pour des personnes qui habitent ou fréquentent un même endroit. Les outils sont mis à leur disposition et ils peuvent y réparer un objet qu'ils ont apporté, aidés par des volontaires.

**RT 2020** : Règlementation Thermique 2020 actuellement en préparation. Il s'agit à terme de construire des bâtiments qui produisent plus d'énergie qu'ils n'en consomment.

**SPL** : Société Publique Locale. Société anonyme de droit privé au capital 100 % public, compétente pour des opérations d'aménagement, de construction, etc.

**TVB** : La Trame Verte et Bleue est un réseau formé de continuités écologiques terrestres et aquatiques permettant aux espèces de circuler d'une zone naturelle à une autre. Elle constitue un outil d'aménagement durable du territoire. (cf. *www.trameverteetbleue.fr*)

**ZNIEFF** : Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Floristique et Faunistique. Cet inventaire permet d'identifier et de décrire des secteurs du territoire particulièrement intéressants sur le plan écologique, participant au maintien des grands équilibres naturels ou constituant le milieu de vie d'espèces animales et végétales rares, caractéristiques du patrimoine naturel régional.

# Informations pratiques

**Contacts :**  
**À bicyclette**  
[www.abicyclette.over-blog.com](http://www.abicyclette.over-blog.com)

**Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Énergie Normandie**  
[www.basse-normandie.ademe.fr](http://www.basse-normandie.ademe.fr)

**Association Faune et Flore de l'Orne**  
[www.affo-nature.org](http://www.affo-nature.org)

**Atelier Mob**  
[www.missionlocale-alencon.fr/mobilite-cr/se-deplacer/ateliers-mob](http://www.missionlocale-alencon.fr/mobilite-cr/se-deplacer/ateliers-mob)

**Centre Communal d'Action Sociale**  
[www.ville-alencon.fr](http://www.ville-alencon.fr)

**Centre Intercommunal d'Action Sociale**  
[www.communaute-urbaine-alencon.fr](http://www.communaute-urbaine-alencon.fr)

**Centre social Édith Bonnem**  
[www.centre-social-edith-bonnem.org](http://www.centre-social-edith-bonnem.org)

**Conseils Citoyens**  
[www.ville-alencon.fr](http://www.ville-alencon.fr)

**Espace Info Énergie Alençon**  
[www.infoenergie-bn.blogspot.fr](http://www.infoenergie-bn.blogspot.fr)

**Foksa**  
[www.foksa.asso.free.fr](http://www.foksa.asso.free.fr)

**Les Courts Circuits**  
[www.les-courts-circuits.fr](http://www.les-courts-circuits.fr)

**NoDéchet**  
[www.nodechet.com](http://www.nodechet.com)

**Office de Commerce et de l'Artisanat**  
[www.shop-in-alencon.fr](http://www.shop-in-alencon.fr)

**Office de tourisme de la Communauté urbaine d'Alençon**  
[www.visitalencon.com](http://www.visitalencon.com)

**Parc naturel régional Normandie Maine**  
[www.parc-naturel-normandie-maine.fr](http://www.parc-naturel-normandie-maine.fr)

**Société d'Horticulture de l'Orne**  
[www.shoalencon.com](http://www.shoalencon.com)

**Conception graphique et rédaction :**  
**Directeur de la publication :**  
Joaquim Pueyo

**Comité de rédaction :**  
Simone Boisseau, Céline Courtin, Aurélia Gaucher, Anabel Hurel, Soazig Joubert, Bertrand Robert

**Conception Rédaction :**  
Sylvie Perrain,  
Agence Affaires Publiques  
[www.agenceaffairespubliques.fr](http://www.agenceaffairespubliques.fr)

**Création graphique :**  
Olivier Leulier,  
studio-ozone,  
[www.ozone-studio.com](http://www.ozone-studio.com)

**Impression :**  
sur papier recyclé,  
encrages écologiques

**Imprimerie :**  
Auffret - Plessix

**Crédits photographiques :**  
**Ville d'Alençon** - Olivier Héron (sauf mention contraire)  
Place Foch  
61000 Alençon  
Tél. 02 33 32 40 00  
[www.communaute-urbaine-alencon.fr](http://www.communaute-urbaine-alencon.fr)  
[www.ville-alencon.fr](http://www.ville-alencon.fr)

**Remerciements :**  
**La Ville et la Communauté urbaine d'Alençon remercient tout particulièrement leurs partenaires**

Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer

Éducation nationale

ADEME

Région Normandie

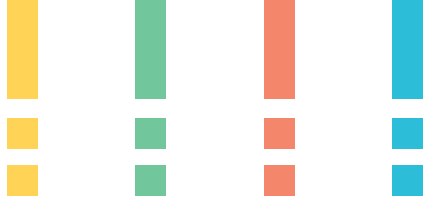
Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

Direction Départementale des Territoires de l'Orne

Agence de l'Eau Loire Bretagne

Conseil Départemental de l'Orne

**Pour plus de renseignements :**  
[www.alencondurable.fr](http://www.alencondurable.fr)



# Agenda21

## # 2

